

Département d'Architecture



Projet présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER ACADEMIQUE

Filière :
ARCHITECTURE

Spécialité :
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Présenté par :
Mlle: **NORA BENOUMEUR**
Mlle: **MALIKA FENINECHE**
Mme: **AHLEM MEDJDOUB**

THEME :
**La Réhabilitation de l'héritage colonial par la revalorisation des places
publiques**

Cas de la place Abbane Ramdane au centre-ville de Jijel.

Date de la Soutenance : 22 Octobre 2017

Composition du Jury :

Mme. Baba Rima Enseignante au département d'architecture, université de Jijel, Président du jury.

Mme. AIDAT Adila Enseignante au département d'architecture, université de Jijel, Directrice du mémoire.

Mme. Menhour Asma Enseignante au département d'architecture, université de Jijel, Membre du jury.

Année universitaire : 2016/2017

Remerciements

Nous remercions Dieu tout puissant pour nous avoir donné la santé, la volonté et la force pour mener ce travail à terme.

Tout d'abord toutes nos reconnaissances à notre encadreur de mémoire

AIDAT ADILA

MUSTAPHA BLIBLI

Qui a bien voulu diriger ce travail, qui nos encouragé et nos aidé dans cette recherche, nous ne peut que vous exprimez notre gratitude et nos profond respect.

A vous les membres de jury

Pour avoir bien voulu examiner ce modeste travail.

Nous vifs remerciements à ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin à l'élaboration de ce travail, nous remercions les plus sincères à mes et tous les

Enseignants du département

D'architecture de Jijel.

NORA, AHLEM, MALIKA

DEDICACE

*J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail réalisé grâce à
l'aide de Dieu Tout puissant tout d'abord à :
Mes adorables parents, qui m'ont tout donné la vie, l'espoir,
L'amour et la bougie qui éclairé mon chemin depuis ma naissance,
à la source de ma vie.*

*Avec la patience et les prières de maman qui ont été exhaussé par
le Tout Puissant, et la compréhension et les sacrifices de mon papa,
qui m'ont mis l'abri du besoin, et m'ont donnée l'avantage de me consacrer
entièrement et uniquement à mes études.*

Merci, merci et merci

Maman et papa

A mes chères agréables sœurs : « Karima et ROKIA »

Et mes chères frères « Yacine ; Mohssine et Mohamed Saïd »

Et mes Beaux frères « mohamed et chouib »

Et mes petites oiseaux « Arwa, Ahmed chouki, Anes, Salsabil »

*A tout ma famille petites et grandes et je vous souhaite le bonheur et la
réussite,*

Mes meilleures copines : « Amina, et Nawel »

*Bien sûr sans oublier Mes meilleures amies et mes collègues de travail :
« Ahlem, Malika »*

*A mes vifs remerciements a mes chers enseignants de la graduation :
Boutellis Toufik et Aidât Adila, bouchair Ammar pour leur aide
précieuse et leur encouragement tout au long de mon cursus.*

*Je remercie également toute personne ayant contribué de près ou de loin
à l'élaboration de ce travail de recherche.*

*Et enfin pour ceux qui ne sont pas sur les lignes mais dans le cœur
je vous dis : « mille merci ».*

Nora

DEDICACE

*J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail réalisé grâce à
l'aide de Dieu Tout puissant tout d'abord à :
Mes adorables parents, qui m'ont tout donné la vie, l'espoir,
L'amour et la bougie qui éclairé mon chemin depuis ma naissance,
à la source de ma vie.*

*Avec la patience et les prières de maman qui ont été exhaussé par
le Tout Puissant, et la compréhension et les sacrifices de mon papa,
qui m'ont mis l'abri du besoin, et m'ont donnée l'avantage de me consacrer
entièrement et uniquement à mes études.*

Merci, merci et merci

Maman et papa

A mes chères agréables sœurs : « Amel et Biba »

Mon chère frère « Karim »

Mon marichéri « Karim » qui a toujours cru en moi et encouragé

A mes bijoux précieux « Aicha batoul, Rahaf, et Takoua »

A tout ma famille petites et grandes et je vous souhaite le bonheur et la réussite,

Mes meilleures copines : « Halima, Loubna, Souhila, Ranya »

Bien sûr sans oublier Mes meilleures amies et mes collègues de travail :

« Nora, Malika »

*A mes vifs remerciements à mes chers enseignants de la graduation :
Boutellis Toufik et Aidât Adila, Ben Kechkache Ghofran pour leur
aide précieux et leur encouragement tout au long de mon cursus.*

*Je remercie également toute personne ayant contribué de près ou de loin
à l'élaboration de ce travail de recherche.*

Et enfin pour ceux qui ne sont pas sur les lignes mais dans le cœur

je vous dis : « mille merci ».

Ahlem

DEDICACE

*J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail réalisé grâce à
l'aide de Dieu Tout puissant tout d'abord :*

*Aux êtres les plus chers à mon cœur, L'âme de ma mère j'espère qu'elle habite le paradis, mon cher père qui m'a tout donné la vie, l'espoir,
L'amour et la bougie qui éclairé mon chemin depuis ma naissance,
à la source de ma vie.*

*Avec la patience et les prières de papa qui ont été exhaussé par
Le Tout Puissant, et la compréhension et les sacrifices
Qui m'a mis l'abri du besoin, et m'a donné l'avantage de me consacrer
Entièrement et uniquement à mes études.*

Merci, merci et merci

Papa

*A mes chères agréables sœurs : « Ferial et Bouchera », ma tante : « Samira » qui
n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et*

De générosité.

*Mes chères frères « Mohamed, Ismail, Fayssal, Yassine, Yazid, Walid et Ramzi » et Mes belles sœurs : Meriem, Saida, wafa et Mounia. qui m'ont
donnée un magnifique modèle, de courage, de patience et surtout volonté.*

A tout ma famille petites et grandes et je vous souhaite le bonheur et la réussite,

Mes meilleures copines et surtout : « Meriem »

*Bien sûr sans oublier Mes meilleures amies et mes collègues de travail :
« Nora, Ahlem »*

A mes vifs remerciements à mes chers enseignants de la graduation : Boutellis Toufik et Aidât Adila, Boussena Abdellah pour leur aide précieux et leur encouragement tout au long de mon cursus.

*Je remercie également toute personne ayant contribué de près ou de loin à
l'élaboration de ce travail de recherche.*

*Et enfin pour ceux qui ne sont pas sur les lignes mais dans le cœur
je vous dis : « mille merci ».*

Malika

Tableau de matière :

Remerciement.....

Dédicace.....

Tableau de matière

Liste des figures.....

Liste des cartes.....

Chapitre introductif :

Introduction générale..... I

I. Problématique..... II

II. Hypothèses..... III

III. Méthodologie de recherche.....IV

IV. Structure de mémoire.....IV

Définition de l’aire d’étude..... V

VI. Objectifs de l’intervention..... VI

Chapitre I: Le patrimoine, notions et généralités

Introduction..... 1

I/ La notion de patrimoine.....1

I-1/ Les types du patrimoine matériel..... 1

I-1-1/ Le patrimoine urbain..... 1

I-1-2/Le patrimoine architectural..... 2

II/Le patrimoine en Algérie entre analyse et critique 2

II.1/ Reconnaissance générale du patrimoine en Algérie..... 2

II.2/Etat du patrimoine en Algérie..... 2

II.2.1/En matière de la protection du patrimoine..... 2

II.2.2/ En matière de restauration du patrimoine.....3

II.3/ Evolution législative portant sur le patrimoine..... 3

II.3.1/ Période 1962-1967 3

II.3.2/ Période de 1967-1998	3
II.3.3/ Phase 2002-à ce jour.....	4
II.4/ l'héritage de la période coloniale au sein de la législation algérienne.....	5
II.5/ Héritage colonial en Algérie: entre un état lamentable et un demain flou.....	5
II.5.1/ L'urbanisme colonial.....	5
II.5.1.a/ La naissance de l'urbanisme colonial.....	5
II.5.1.b/ Les caractéristiques de l'urbanisme colonial.....	6
II.5.2/ L'architecture coloniale.....	6
II.5.3/Le statut de l'héritage colonial en Algérie.....	7
III/ la réhabilitation	8
III.1/ Définition.....	8
III.2/Catégories de la Réhabilitation	9
III.2.1/La réhabilitation légère.....	9
III.2.2/ La réhabilitation moyenne.....	9
III.2.3/ La réhabilitation lourde.....	9
III.2.4/ La réhabilitation exceptionnelle.....	9
II.3/ La Réhabilitation en tant que processus	9
III.4/ Objectifs et étapes d'une opération de Réhabilitation.....	10
III.4.1/ La connaissance	10
III.4.2/ La réflexion du projet	11
III.4.3/ La vie utile	12
III.5/Les acteurs de réhabilitation	12
III.5.1/ Les Acteurs publics	12
III.5.2/Les Acteurs Privés	12
III.5.3/Les organismes financeurs	12
IV/ Notions générales sue les places	12
IV.1/Définition de L'espace public	12
IV.2/Le concept de La Place publique.....	12
IV.3/La place dans l'histoire.....	13
IV.3.1/ L'agora grecque.....	13
IV.3.2/ Le forum	14
IV.3.3/La place du Moyen-âge	14

IV.3.4/ La place de la Renaissance	15
IV.3.5/La place baroque et néo-classique XVIIe, XVIIIe	15
IV.3.6/ La place du modèle Haussmannien	16
IV.3.7/La place dans l'urbanisme des trente glorieuses	16
IV.3.8/ Les CIAM76 et la place du XXe siècle.....	17
V/ Le rôle et fonctions d'une place publique	17
VI/Les types des places	17
VII/ Les différents aspects de la place publique	18
VIII/ La morphologie de la place	19
IX/ Les éléments constitutifs d'une place publique	20
X/ La perception de la place (La lecture d'une place).....	20
Conclusion.....	21
Chapitre II : Des expériences étrangères pour la mise en valeur des places publiques	
Introduction.....	22
I/ Les places Rossetti et Halle aux Herbes	
I.1 _ Présentation	22
I.2 _ L'histoire des places Rossetti/ Halle aux herbes	22
I.3_ La composition urbaine des places Rossetti/Halle aux herbes.....	23
I.4 _ L'analyse architecturale du bâti	24
I.5_ La valeur de place Rossetti et la place halles aux Herbes	24
I.6 _ Le diagnostic de place Rossetti et Hall aux Herbes	25
I.7 _ La proposition d'aménagement	26
II/_ Place des Terreaux à Lyon (place en îlot non bâti dans le cadre d'un plan en damier)	
II.1- Présentation de la place des Terreaux avec son imposante fontaine de Bartholdi	27
II.2- Situation.....	27
II.3 _ L'histoire de la place des Terreaux	28
II.4 _ Architecture et bâtiments remarquables	29
II.5 _ Le diagnostic de place des Terreaux	30
II.6_Rénovation de la place des Terreaux à Lyon	31
III _ La place Garibaldi à Nice	
III.1-Présentation.....	32

III.2- La place Garibaldi dans son contexte historique	32
III.3_ L'analyse du contexte urbain de la place Garibaldi	33
III.4 _ La composition urbaine de la place Garibaldi	34
III.5_ L'analyse architecturale du bâti	35
III.6 -La relation entre la place et le bâti	36
III.7_ Le diagnostic systémique de la Place Garibaldi.....	36
III.8_ Le traitement de l'espace public ouvert.....	39
Conclusion.....	42

Chapitre III : Le noyau colonial entre hier, aujourd'hui et demain

_ Introduction	43
I/ présentation de La ville du Jijel.....	43
I.1/Situation	43
I.2/ Climat	43
I.3/ Relief	44
II/ Le centre-ville de Jijel.....	44
II.1/Délimitation du site.....	44
II.2/Aperçu historique.....	44
II.3/le diagnostic du centre ville de Jijel.....	46
II.3.1/ La trame viaire.....	46
II.3.1.a/Elaboration du plan du centre-ville.....	46
II.3.1.b / Cadre physique.....	47
II. 3.1.c/Le paysage urbain.....	48
II.4/ Les places publiques dans le centre-ville de Jijel	48
III/ La place publique ABBANE REMDAN.....	50
III.1/ Présentation	50
III.2/ aperçu historique	51

III.3. Approche socio-économique	52
III.3.1/Valeur sociale et anthropologique	52
III.3.2/ Valeur économique	53
III.4/ Approche urbaine-architecturale	53
III.4. 1/ Domaine urbain	53
III.4. 2/Domaine architectural.....	56
Conclusion.....	61
Recommandations	62
Conclusion générale.....	63
Références bibliographiques.....	
Annexe.....	
Résuméملخص	

LISTE DES FIGURES

N°	Titre	Page
1	l'évolution de la place publique à travers le temps	13
2	l'évolution de la place publique à travers le temps	14
3	l'évolution de la place publique à travers le temps	15
4	Place del Popolo, Rome	15
5	La place du Général de Gaulle et l'arc de Triomphe à Paris.	16
6	Schéma de l'urbanisme de dalle	16
7	Place du 1 er mai	17
8	La place Charles II. Charleroi Belgique	17
9	La place du marché à Namur	18
10	La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris -France.	18
11	Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts.	18
12	La perception dans la place.	21
13	La perception de la place par les arrivées	21
14	La place Rossetti devant la cathédrale.	22
15	Le vaste espace public conçu en fonction de la façade de la cathédrale.	23
16	La fermeture des places.	23
17	le gabarit sur la place de Rossetti	24
18	Les façades sur la place de Rossetti	24
19	La façade de la cathédrale.	24
20	La cathédrale de Sainte- Réparate.	25
21	Le mobilier urbain sur la place de Rossetti.	26
22	La place des Terreaux.	27
23	La fontaine de Bartholdi	28
24	Plan de masse de la place des Terreaux.	28
25	La place des Terreaux en 1646	28
26	Les bâtiments entourés de la place des Terreaux.	29
27	La fontaine Bartholdi	29
28	le Palais Saint-Pierre	29
29	L'hôtel de la ville	29
30	Perspective sur la place	31
31	Le chantier sur la fontaine	31

32	la place de Garibaldi	35
33	façade urbain de La place de Garibaldi	35
34	le bâti autour de la place est caractérisé par l'unité de son gabarit. Ils sont organisés en R+3.	35
35	Les façadesde la place	35
36	la façade de l'église du Saint-Sépulcre	36
37	relation entre la place et le bâti	36
38	bancs publics : Une autre variante de bancs disposés de manière à protéger les arbres et servir de bancs.	39
39	bancs publics : Une autre variante de bancs disposés de manière à protéger les arbres et servir de bancs.	39
40	bancs publics : Une autre variante de bancs disposés de manière à protéger les arbres et servir de bancs.	39
41	les poubelles : une seule couleur a été choisie pour tout le mobilier, le gris.	39
42	la statue Garibaldi	40
43	espace de circulation automobile	40
44	espace de circulation piétonne	40
45	les arbres sur La place de Garibaldi	40
46	la végétation dans La place de Garibaldi	40
47	Les luminaires sur les façades et au sol sur La place de Garibaldi	41
48	Les luminaires sur les façades et au sol sur La place de Garibaldi	41
49	Vue aérienne du centre-ville de Jijel 2015.	44
50	Les différentes occupations de la ville de Jijel.	45
51	La citadelle.	46
52	Vue du paysage urbain avant 1962.	48
53	Vue du paysage urbain en 2008.	48
54	les places du triangle colonial	49
55	la place pêcheur.	49
56	la place de la république.	49
57	La place Baba Aroudj	49
58	La place de l'horloge solaire	50
59	la place de l'église.	50
60	La place de l'église avant et après 1990	52
61	Position de la place dans la trame urbaine	53
62	Photo représente les nuisances dans la place ABBANE RAMDANE	54
63	Photo représente la vétusté du pavage.	54

LISTE DES CARTES

N°	Titre	Pages
1	Localisation des places dans la ville au moyen âge	14
2	Place Rossetti et Place de la Hall aux Herbes.	22
3	La situation de la place de Rossettiet la place halles aux Herbes	24
4	Les principaux flux de mobilité sur les places Rossetti et Halle aux Herbes.	25
5	Le croquis d'aménagement des places Rossetti et Halle aux Herbes.	27
6	Les axes bordant la place des Terreaux	30
7	La place de Garibaldi	33
8	La place de Garibaldi	34
9	La place de Garibaldi a l'échelle de quartier	34
10	Croquis place Garibaldi	39
11	carte d'Algérie.	43
12	wilaya de Jijel.	43
13	Plan du centre-ville de Jijel en 1887.	44
14	Le premier plan d'urbanisme de Jijel 1861.	46
15	L'évolution de la trame viaire du centre-ville de Jijel.	47
16	La trame viaire de la période coloniale au centre-ville de Jijel.	47
17	Quelques bâtiments de la période coloniale au centre-ville de Jijel.	47
18	La situation de la zone d'intervention par rapport au centre-ville de Jijel.	51
19	La situation de la zone d'intervention par rapport au centre-ville de Jijel	51
20	Les accès de la place	54
21	parcours de l'analyse séquentiel	55
22	dimension de la place.	56
23	La perception de la place.	56
24	Parois de la place.	57
25	État de conservation du cadre bâti.	58

Chapitre introductif :

Les fondements de
recherche

Introduction générale :

La période coloniale est une période déterminante dans la fabrique de l'espace public tels que : les places, les jardins, les parcs et les squares..., ainsi que les rues, les boulevards et les avenues... Les places publiques font partie intégrante de l'animation du centre-ville. Elles jouent un rôle important dans l'organisation spatiale de ce dernier. La présence des places publiques est considérée comme une figure urbaine exceptionnelle : lieu de repère dans la ville, lieu d'identification sociale et culturelle à travers les symboles et l'image qu'elle projette, c'est un lieu de mémoire.

Pour Yoshihara Akiko, de l'Institut d'urbanisme de Paris, « *la place est à tout le monde, on peut se l'approprier – se sentir chez soi –, cependant elle n'appartient jamais à personne* »¹. La place n'est pas perçue de la même manière par un habitant, usager quotidien, ou occasionnel, ou un touriste. Dans le premier cas, la place fait partie du quotidien de l'individu, c'est un espace d'abord vécu, familier. C'est un lieu porteur de l'identité du quartier et de la ville dans laquelle il vit, même s'il n'en fait qu'un usage ponctuel. Il la percevra essentiellement par les sens et sera plus sensible aux détails historiques. Dans le deuxième cas la place représente un lieu de rencontre et de reconnaissance. Un point de repère qui marque l'image du centre-ville, un espace privilégié pour la détente et l'échange.

Ces places publiques faisant partie du paysage urbain doivent jouer un rôle central dans l'animation de la ville puisqu'elles présupposent une relation entre le milieu et la personne qui perçoit ce paysage. Elles sont donc le support d'urbanité au sein de la cité par les différents lieux proposés et les pratiques qui s'y exercent.

Les places objet de notre recherche (la place Abbane Ramdane, la place du pêcheur, celle de l'horloge solaire...) manquent aujourd'hui d'attractivité et d'animation, elles sont peu fréquentées par les gens. Elles se caractérisent par l'existence des activités commerciales informelles ou leurs utilisations comme des espaces de stationnements... ce qui défigure le paysage urbain de ces lieux et de l'ensemble du centre-ville. Ces places n'ont plus la même image qu'elles avaient autrefois. Leur revalorisation constitue aujourd'hui un enjeu majeur, pour requalifier l'image du centre-ville et lui rendre son attractivité. Ce qui contribuera à la réhabilitation d'un lieu symbolique de la ville, d'un patrimoine porteur de signes culturels, sociaux, et historiques.

I. Problématique :

Dans les villes historiques, le patrimoine fait appel à la mémoire collective des habitants. L'identité de ces derniers devient intimement liée à celle de leur espace, ce qui les mobilise pour participer à l'évolution et aux transformations de la ville. Parmi les espaces urbains les plus importants, on trouve les places publiques. Celles-ci représentent des espaces de sociabilité par excellence. Espaces de communication, d'échange et de rencontre, leur rôle dépasse la fonction de passage, de transition et de circulation car ils marquent fortement l'image de la ville.

Parmi les villes millénaires riches en patrimoine culturel, on trouve la ville de Jijel. Son histoire remonte à quelques 2000 ans, ayant attiré au cours des siècles, tous les peuples expansionnistes de la Méditerranée, comme les Phéniciens, les Romains, les Étrusques, les Byzantins, les Ottomans, et finalement les Français. La ville que nous connaissons aujourd'hui est héritée de la période coloniale française, car le séisme de 1856a détruit la vieille cité marquée par plus de 20 siècles d'histoire.

L'art urbain colonial a introduit dans la ville la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective en les appliquant aux voies, places, et édifices. Les places publiques, objet de notre étude ont acquis beaucoup d'importance pendant cette période. Espaces clés et structurants de la trame urbaine, elle avaient une grande valeur historique visant à assurer l'animation et la viabilité dans le centre. Ces places représentaient des pôles d'attraction, et formaient des lieux de rencontre, de loisirs et de détente pour toutes les tranches de la population. Plusieurs places méritent d'être citées ; telles la Place du pêcheur, était très animée et fréquentée par la population citadine grâce à sa situation importante à proximité du nœud de l'Hôtel de Ville, elle offrait des paysages magnifiques sur la mer.

La place de la République, à son tour a marqué le paysage de la ville en matérialisant l'accès au vieux port. La place Baba Aroudj reliant l'avenue du 1er novembre 1954 et l'avenue Abdelhamid Ben Badis, offrait aussi de belles perspectives. La Place de l'horloge solaire, située à proximité de la place de Baba Aroudj, sur le boulevard Rouibah Hocine, matérialisait le savoir-faire des traitements de jardins de l'époque coloniale. Elle offrait des vues panoramiques très agréables sur la plage du fort Duquesne (Boudiss).

Enfin la place de l'église saint Simon et Judée, actuellement appelée Abbane Ramdane, édifiée sur un axe d'animation très important, dominant le centre colonial et imposant sa force et son pouvoir. cette place construite au milieu de l'ilot pour servir à un monument très important dans la ville ; l'église, elle était entourée des arbres et jardins. cette place constituait un point de repère fort à l'échelle de la ville.

Aujourd'hui, l'image de ces places est tout-à fait autre que celle datant de la période coloniale. On a attribué à la plupart de ces places de nouveaux usages, de nouvelles pratiques et donc de nouvelles cultures. Ces places connaissent une dégradation apparente, un dépeuplement et une faible animation témoignant de la méconnaissance de la valeur de ce patrimoine. Ce qui a altérée l'image du centre-ville devenu aujourd'hui sans repères.

Il est question de comprendre pourquoi cet héritage constituant l'histoire, l'identité, et la mémoire collective de la ville et qui mérite d'être protégé et conservé, se trouve aujourd'hui délaissé et ignoré ?

Comment faire pour sensibiliser les habitants de l'importance de ces places publiques dans l'amélioration du cadre de vie et dans l'attractivité et l'animation du centre-ville ?

Comment requalifier le paysage urbain du centre-ville en intervenant sur ces places publiques comme des espaces identitaires de la ville ?

Une attention particulière est accordée à la place Abbane Ramdane, de par son importance historique et sa situation au cœur du centre-ville, et en l'absence de l'église qui était à l'origine de la création de la place, notre préoccupation se focalise sur le rôle que doit jouer cette place dans le dynamisme et la requalification du centre-ville. **Donc comment requalifier cette place et lui rendre la valeur qu'elle avait autrefois ?**

II. Les hypothèses de recherche:

Dans notre travail de recherche, nous tenterons de vérifier les hypothèses suivantes:

- Les obstacles qui empêchent les ambitions de la mise en valeur de l'héritage colonial dans le centre ville de Jijel sont liés à l'effet de la mémoire collective de la population jijilien (des souvenirs douloureux des types de violence), et aussi à l'effet du vide juridique qui se trouve dans la législation algérienne concernant la protection de ce genre de patrimoine.

-La responsabilité des dysfonctionnements des places publiques incombe surtout aux Responsables concernés du patrimoine, qui n'intègrent pas encore la notion de « L'espace public » dans le champ patrimonial, car quand on pense au patrimoine, on pense automatiquement à l'espace bâti et à la propriété privée, où ils ne jouent pas leur rôle efficacement sur le terrain, surtout en l'absence d'une réglementation stricte et efficace.

III. Méthodologie de recherche:

Dans le présent mémoire, nous nous intéressons à la problématique de la revalorisation des places publiques du centre-ville de Jijel, dans le souci de redéfinir son patrimoine culturel. Il est question d'approcher l'image du centre-ville à travers la notion de la place publique.

En vue d'atteindre cet objectif, nous avons suivi une démarche méthodologique, structurée comme suit ; une introduction générale, deux premiers chapitres théoriques sous forme des notions de base portant sur le patrimoine et la place publique, ainsi que des exemples de revalorisation de places publiques en vue de mieux cerner le thème de recherche. Ces deux chapitres sont suivis par un travail de terrain qui fera l'objet d'un troisième chapitre, il englobe une étude historique détaillée sur le noyau historique de Jijel et aussi une lecture critique du périmètre d'intervention ; ses caractéristiques et ses potentialités, ce qui nous a conduits à une série de propositions et de recommandations.

La méthodologie part d'une analyse et d'une lecture de la place Abbane Remdane qui met en avant ses valeurs, ses spécificités et ses problèmes. Cette analyse permet de reconstituer l'histoire du processus d'évaluation de la place et de déterminer son impact actuel sur la structure urbaine du point de vue physique, social et économique.

IV. La structure de mémoire:

La présente recherche se divise en deux phases : deux chapitres théoriques et une pratique après la partie introductive:

1-Le premier chapitre: concepts et théories

Cette partie est indispensable à la compréhension et l'utilisation d'une terminologie spécifique à la sauvegarde de la place publique. Nous avons abordé la notion du patrimoine, de l'espace public en général avec ses différentes composantes dont la place publique. L'évolution historique de la place publique est indispensable pour déterminer ses fonctions et ses valeurs.

2-Le deuxième chapitre: Aborde quant à lui les exemples de cas d'étude en relation avec notre thème de recherche : on présente quelques exemples telle la place de Rossetti en France.

3-Le troisième chapitre :la revalorisation de la place Abbane Ramdane à Jijel

Ce chapitre comprend l'analyse détaillée du cas d'étude suivant la méthode Réhabimed, prenant en compte les différents problèmes et pathologies. Cette analyse nous permettra de déterminer les problèmes du patrimoine culturel dans la ville de Jijel, et le rôle de la place publique dans la définition de la culture de cette ville.

Il est question dans ce chapitre d'aborder la place Abbane Ramdane, à travers l'évolution historique de la place et les différentes stratifications qu'elle a connues à travers le temps ; les caractéristiques et les potentialités de cette place dans le noyau historique de Jijel. L'objectif étant une meilleure maîtrise du projet.

V. Définition de l'aire d'étude :

Elle sera consacrée à une analyse du centre colonial de la ville de Jijel, pour mettre en valeur ses caractéristiques urbanistiques et architecturales, et démontrer la place prépondérante qu'occupe la place publique au sein du triangle colonial. Elle servira aussi à faire une comparaison des composants de ce dernier durant la période coloniale et la période actuelle en vue de cerner les obstacles y afférant à cette période. Au final nous proposons des stratégies d'interventions afin de préserver et de mettre en valeur l'héritage de la période coloniale en matière de places publiques au centre-ville de Jijel.

VI. Objectifs de l'intervention:

À travers cette intervention, on cherche à :

- Interroger l'histoire des places en vue de comprendre les logiques de transformations qui se sont opérées sur ces lieux. L'histoire s'avère primordiale pour apporter des réponses aux différentes questions posées au niveau de la problématique.
- Illustrer l'importance des places publiques en tant que support d'identité et de culture ; et aussi comme élément structurant de la ville et du cadre de vie sociale, tout en conservant leurs valeurs patrimoniales.
- Sensibiliser les différents acteurs de la ville et notamment les habitants du centre-ville de l'importance de cet héritage colonial et les impliquer dans le processus de revalorisation des différentes places.
- Mener à bien le diagnostic de l'aire d'étude en appliquant les différentes approches urbaines telles qu'elles sont dictées par la méthode réhabimed. La démarche se veut pluridisciplinaire.
- Approcher la ville par le paysage des places en mettant l'accent sur les points d'appel et de repère, en vue d'une requalification des différents éléments qui façonnent ce paysage.
- La finalité du travail étant la maîtrise du processus de recherche et non pas le résultat auquel on va aboutir.

Chapitre I :

Le patrimoine, notions et
généralité

Introduction :

Patrimoine. Le beau et très ancien mot était, à l'origine, lié à la structure familiale, économique et juridique d'une société stable, enracinée dans l'espace et le temps. Requalifié par divers adjectifs (générique, naturel, historique) Qui en ont fait un concept « nomade », il poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante.

Dans ce chapitre il est question d'aborder quelques notions et définitions relatives au patrimoine, à la réhabilitation, et aux places. L'objectif étant de bien cerner le thème de recherche en mettant l'accent sur les retombées de chaque concept sur l'architecture et l'urbanisme.

I/ La notion de patrimoine :

« *Le patrimoine est la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel* »¹, le patrimoine au sens où on l'entend aujourd'hui dans le langage officiel et dans l'usage commun, est une notion récente qui couvre de façon vague tous les biens culturels et naturels hérités du passé.

Le "patrimoine " est le repère et la référence identitaire d'une notion. Né de la culture d'une communauté, de sa religion, de son idéologie, de ses influences spirituelles, il est l'héritage de cette communauté et apparaît comme un bien à transmettre.

Françoise CHOAY a défini le patrimoine comme étant : "un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains".

I-1/ Les types du patrimoine matériel:**I-1-1/ Le patrimoine urbain:**

Le patrimoine urbain est une valeur significative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C'est un fait capital dont les points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde. La notion du patrimoine urbain comprend tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.

¹MERLIN.P., CHOAY.F. (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Ed. Publications Universitaires Françaises – Paris – France.

I-1-2/Le patrimoine architectural :

C'est toute l'architecture populaire et vernaculaire, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, Il se caractérise essentiellement par des monuments (toute création isolée ou groupée qui porte témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique), et qui est remarquable par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou même technique.

II/Le patrimoine en Algérie entre analyse et critique :**II.1/ Reconnaissance générale du patrimoine en Algérie:**

Le patrimoine bâti en Algérie offre une richesse et une diversité unique, qui traduit l'enchaînement historique, et qui raconte cette relation de l'habitant par cette région. Ces traces sont très variées et nombreuses, les plus remarquables et les plus agissantes sur le modèle de vie des habitants vont être traitées selon un ordre chronologique tels que la période punique (860 à 146 avant J.-C.), byzantine (535 à 650 A.J), la période arabe (650 à 1515) et turque(1515 à 1830) et enfin la période coloniale française qui est la plus remarquable par ces traces dont la colonisation de l'Algérie a apporté avec elle de nouvelles structurations de l'espace traduite par une conception de l'espace ordonné. Les villes d'Alger, d'Oran, et de Constantine constituent les milieux urbains par excellence où les touches de la transformation du pays sont visibles, prenant l'exemple de:

- Tracé des rues selon une géométrie fondée sur l'alignement.
- Création de places publiques et de lieux ayant une grande sociabilité comme le marché arabe "souk".

II.2/Etat du patrimoine en Algérie:

La pression démographique, l'urbanisation accélérée ont produit des effets dévastateurs sur l'héritage culturel. Leur état actuel est marqué par la dégradation du bâti, leur sous équipement technique et infrastructurel, par le commerce informel et par la difficulté d'accès qui accentue le phénomène de marginalisation(...).

II.2.1/En matière de la protection du patrimoine :

Ce qu'il est remarqué c'est :

- L'absence de stratégie de préservation et de protection du patrimoine culturel avant la nouvelle législation sur le patrimoine culturel adoptée en juin 1998.

- «L'absence des instruments portant sur le patrimoine culturel, ce dernier demeurerait toujours inscrit dans les concepts des monuments et des sites.
- Manque d'archives et documents juridiques nécessaires à l'identification et à la reconstitution de délimitations des biens culturels protégés». ⁽²⁾

II.2.2/ En matière de restauration du patrimoine :

Plusieurs opérations de restauration des biens culturels immobiliers étaient entamées sur un nombre des biens patrimoniaux, néanmoins, ce nombre reste insuffisant par rapport à la richesse quantitative et qualitative du patrimoine algérien à cause de «l'absence de stratégie claire et précise en matière de planification d'opérations de restauration du patrimoine apparu dans; le déséquilibre régional des opérations de restauration, l'insuffisance en matière de financement attribué aux opérations de restauration du patrimoine culturel». ⁽³⁾

II.3/ Evolution législative portant sur le patrimoine :

Le patrimoine algérien a été négligé depuis plusieurs années, mais à partir de 1998, année de mise en place de la loi sur le patrimoine culturel, la problématique du patrimoine est devenue l'obsession des autorités algériennes.

On va aborder certains points de l'expérience algérienne récente en matière de politique du patrimoine matériel et immatériel cette expérience est divisée en trois période essentiel :

II.3.1/ Période 1962-1967 :

«est une période de la prolongation française relative aux monuments et site, cette période marquée par la production de la loi n°62.157 du 31 décembre, c'est la reconduction de la législation française en matière de monuments et sites historiques et naturels, de fouilles, de découpage territorial archéologique». ⁽⁴⁾

II.3.2/ Période de 1967-1998 :

•**L'ordonnance 67/281 du 20 décembre 1967**:relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historique et naturels; cette ordonnance a duré pendant 37 ans, jusqu'en 1998, Cette ordonnance est le premier texte de base, déterminant la politique nationale concernant la protection du patrimoine.

²-DJABER Khadidja.la mise en patrimoine de l'héritage colonial en Algérie : entre ambitions et incertitudes, cas du centre colonial de la ville de Jijel, mémoire de magister, université de Constantine, P 64.

³-Ibid.P66.

⁴-Schéma directeur d'aménagement des sites archéologique et historique ; P15.

• **Le décret législatif n° 94/07 du 18 mai 1994:** La loi sur la production architecturale est venue combler un vide important et actualiser le cadre institué par l'ordonnance 66/22 relative à la profession d'architecte. Elle introduit des modifications importantes dont notamment la protection du patrimoine architectural et l'institution de l'ordre des architectes. Il se divise en six titres et contient 60 articles.

-Principes généraux:

«Les principes généraux introduisent deux innovations. En donnant une définition, certes très “discutable” quant au contenu, mais d'opportunité par rapport au sujet, à l'architecture. En définissant les orientations de la production architecturale et le rôle des collectivités locales dans la promotion des particularités architecturales locales. L'article premier exprime parfaitement la politique en matière d'architecture, à savoir la promotion architecturale ainsi que la protection et la préservation du patrimoine urbain et de l'environnement bâti».⁽⁵⁾

• **La loi n° 98/04 du 15 juin 1998:** relative à la protection du patrimoine culturel.

"la nécessité d'un texte nouveau portant loi sur le patrimoine s'est faite ressentir dès la début des années 1990, période qui correspond en fait, à la période des grands changements législatifs qui a abouti à un dispositif juridique se conformant un peu plus avec la réalité nationale tant dans la dimension politique (initiée par la constitution de 1989), que par la réalité du terrain (en matière de la production du bâti)".

Dans ce sens, le nouveau texte (Loi N° 98/04), se veut en quelques sortes innovateur, mais malgré que cette loi a des éléments innovateur, elle n'est plus parfaites, parce qu'elle aussi des éléments de faiblesse et des insuffisances **Les aspects innovateurs comprennent entre autre :**

1. un régime de classification des biens culturels prenant en charge le patrimoine immatériel d'une manière plus approfondie.
2. une définition du patrimoine culturel relativement plus complète que celle de l'ancien texte.
3. une classification des biens culturels immobiliers plus adaptée au contexte national et dans l'esprit du dispositif international (charte de Venise...).
4. un dispositif répressif relativement plus complet avec cependant quelques faiblesses.
5. des dispositions d'aides à la conservation envers les personnes privées (aides financières directes et/ou indirectes).

II.3.3/ Phase 2002-à ce jour: mise en œuvre de la loi portant sur la protection du patrimoine culturel.

⁵-DEKOUMI DJ. Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique du bâti algérien mémoire de magister, université de Constantine, P151.

Cette phase symbolise un autre volet de la législation algérienne et de la loi 98-04, dont en marquant le passage du concept qui a fortement utilisé pendant plusieurs années "monuments et sites historiques" au concept "patrimoine culturel" en intégrant tous ce qui héritage. Ce passage exprime la volonté politique du renforcement, de la protection et de consolidation de l'identité nationale. Et c'est pour ça on voit que ce patrimoine culturel peut renvoyer immédiatement deux notions fondamentales; l'identité et le territoire.

II.4/ l'héritage de la période coloniale au sein de la législation algérienne:

En réalité, les textes de loi n'en font aucunement référence que l'héritage de la période coloniale représente un intérêt national du point de vue de l'histoire, de l'art ou de l'histoire. Ce manque d'intérêt et cette ambiguïté portés sur l'héritage colonial sont entretenus dans les textes réglementaires. «Cette omission volontaire ou non peut être préjudiciable à la sauvegarde des lieux de mémoire que recèle le centre colonial construit durant le XIX^{ème} et le XX^{ème}. Cette omission soulève aussi un certain nombre de questions sur la place à donner à l'héritage urbain colonial, et pose le rapport de notre société à son histoire aussi bien ancienne que moderne et son patrimoine qui est aujourd'hui en péril. »⁶

«Cependant, il nous serait possible par le biais de la loi 98/04, de le faire valoriser en tant que patrimoine, dont cette loi n'a pas donné une définition précise du patrimoine culturel en Algérie et qui exclue celui de la période coloniale de bénéficier d'une opération de classement. A partir de ce moment les demandes de classement seraient recevables bien que jusqu'à présent aucun monument ni édifice n'ait été classé. Ainsi, il a été permis aux autorités locales de procéder à un classement "local" selon le jugement que confère la situation. »⁷

II.5/ Héritage colonial en Algérie: entre un état lamentable et un demain flou.

II.5.1/ L'urbanisme colonial:

II.5.1.a/ La naissance de l'urbanisme colonial:

«Les ingénieurs du génie sont responsables des travaux nécessaires à la réorganisation du territoire du pays»⁽⁸⁾.

⁶ CHOUADRA Saïd; " renouvellement urbain, patrimoine et développement durable- cas du centre colonial de la ville de Sétif"; colloque international "interventions sur les tissus existants pour une ville durable" du 30 avril au 4 mai 2011.

⁷DJABER Khadidja. la mise en patrimoine de l'héritage colonial en Algérie : entre ambitions et incertitudes, cas du centre colonial de la ville de Jijel, mémoire de magister, université de Constantine, P 162

⁸-MALVERTI X. 1994. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, volume 73, p. 229.

«Le tracé des villes coloniales en Algérie est le travail des ingénieurs du génie militaire, ce sont eux les responsables de ces réalisations pour des objectifs militaires en priorité»⁽⁹⁾, où l'Algérie a été considérée comme un champ vierge d'essai permettant de créer des villes qu'elles soit superposées sur des compositions préexistantes ou sur des terrains vides, pour dominer et exploiter ces espaces.

Les principes de l'urbanisme colonial ont comme but de répondre aux nouvelles exigences économiques(en considérant les nouvelles créations coloniales comme un comptoir commercial et industriel), et de s'adapter aux nouvelles pratiques apportées par les colonisateurs.

II.5.1.b/ Les caractéristiques de l'urbanisme colonial:

Les caractéristiques de l'urbanisme colonial sont celles qui ont permis la fondation des villes coloniales qu'on connaît aujourd'hui.

Le service de génie doit présenter pour la création de ces villes un plan d'alignement et un plan de distribution, il établit le tracé et répartit les équipements publics «Ils œuvrent pour créer des villes confortables, adaptées au climat méditerranéen, et sans doute plus française que les villes de la métropole»⁽¹⁰⁾.

C'est une occasion pour eux d'intervenir dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cela représente la volonté des colons à créer une nouvelle ville avec de nouvelles conceptions et techniques.

Parmi les caractéristiques marquées:

- La mise en place d'une trame régulière en échiquier.
- La centralité spatiale et territoriale du damier et son rapport au développement du tissu urbain.
- Les fonctions urbaines bien hiérarchisées.
- Le transport urbain.
- La qualification attractive des lieux et leur rôle dans la fréquentation de la ville coloniale.
- Cadre bâti et espaces urbains du damier colonial»⁽¹¹⁾.

II.5.2/ L'architecture coloniale:

⁹-LEBIED Z. héritage urbanistique colonial à Skikda approche pour une mise en valeur cas du quartier napolitain, université de Annaba 2012 ; p 53.

¹⁰-MALVERTI X. 1994. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, volume 73, p. 229 – 244.

¹¹-DJABER Khadîdja ; La mise en patrimoine de l'héritage coloniale en Algérie : entre ambitions et incertitudes, cas du centre colonial de la ville de Jijel, mémoire de magister, université de Constantine, p 98.

II.5.2.a/ Style colonial: naissance et évolution.

Dès les premières années de la conquête, les structures des villes algériennes vont subir de profondes mutations. Le contrôle et la maîtrise des territoires nouvellement conquis vont constituer tout d'abord l'une des priorités majeures, dans les villes principales du pays.

L'appropriation de l'espace se fera dans des conditions dramatiques; destruction et mutilation des structures préexistantes afin de permettre l'établissement et la «sécurisation» des troupes militaires et des colons¹², ces destruction vont toucher les cœurs vitaux des citées, c'est lors la naissance des styles coloniaux en Algérie.

Les styles qui ont caractérisé la période coloniale sont:

II.5.2.b/ Style néoclassique (vainqueur) 1830-1900:

Ce style a traduit la phase militaire de la conquête coloniale de l'Algérie où l'image de la France a été présentée par de grands bâtiments qui ont marquée sa trace et son passage.

Il s'agit d'une architecture classicisante officielle de l'empire française pendant 70 ans.

II.5.2.c/Style néo-mauresque 1900-1950:

Tout a débuté en 1903, avec la nomination de **Charles Célestin Jonnart** au poste de gouverneur général. Pour lui, la réussite de la colonisation française passe avant tout par un rapprochement avec les autochtones.

II.5.2.d/ Style moderne depuis 1950:

Apparition d'une génération d'architectes européens, souvent nés en Algérie et proches des Perret et Le Corbusier, qui affirment ouvertement vouloir construire une architecture méditerranéenne inspiré de certains bâtiments construits en France.

II.5.3/Le statut de l'héritage colonial en Algérie:

¹²-PICARD, A. Architecture et urbanisme en Algérie, D'une rive à l'autre (1830-1962)- REMMM, N°73-74, Figures de l'orientalisme, Edisu, 1996, p122.

« Comme partout ailleurs, au lendemain des révolutions, un régime s'effondre et tombent avec lui les monuments et les symboles qui le représentent... »⁽¹³⁾

Pour la majorité des algériens, toute construction ou statue héritée par le colonisateur, est symbole de cent trente ans de crime et souffrance, alors pour eux le nettoyage de l'héritage colonial est une purification de l'espace urbain des traces d'une histoire abandonnée.

L'acceptation du passé colonial dissocie en deux catégories : celle qui a vécu les moments coloniaux et celle qui est née après l'indépendance. De ce fait ils portent des visions différentes sur le passé colonial.

Malgré que cet héritage colonial à constituer la base du nouveau cadre de vie de la société algérienne, il se trouve aujourd'hui en péril.

Au cours des dernières années, la négligence, la surexploitation, les transformations anarchiques et une succession malheureuse de catastrophes naturelles ont gravement altéré ou partiellement détruit cet héritage. Même si des tentatives de réhabilitation sont entreprises çà et là, l'absence de méthodologie et de savoir-faire font parfois peser sur son devenir, de sérieuses menaces. Il serait toutefois injuste d'affirmer que s'agissant du patrimoine traditionnel il en est autrement.⁽¹⁴⁾

Aujourd'hui, l'effet de la mémoire constitue une incertitude et un obstacle pour la mise en patrimoine des héritages coloniaux en Algérie. Il ne s'agit pas uniquement d'un rejet de certains vestiges du passé colonial, mais plutôt d'une négation de toute une période historique qui a duré fort longtemps. Les crimes et les maux du colonialisme sont à tort confondus avec ses traces matérielles et culturelles.⁽¹⁵⁾

III/ la réhabilitation :

III.1/Définition:

Réhabiliter veut dire « rétablir dans un état » et « mettre en valeur ». C'est donc redonner au bâtiment sa capacité d'assumer de nouveau un rôle, rendre la structure efficace pour un usage contemporain par une série d'interventions.

La réhabilitation est une pratique architecturale née à la fin des années 1960, en réaction contre les destructions massives des centres urbains effectués après-guerre. Elle renvoie à une pratique ancestrale

¹³-OULEBSIR N. Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie ; 1830-1930 ; édition de la maison de l'homme ; p310-413.

¹⁴-BOUSSAD A. CHERBI F. et OUBOUZARL. Patrimoine architectural et urbain des XIXème et XXème siècles en Algérie. Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés ; p 1.

¹⁵-DJABER Khadidja, la mise en patrimoine de l'héritage coloniale en Algérie : entre ambitions et incertitudes, cas du centre colonial de la ville de Jijel, mémoire de magister, université de Constantine, p 161.

d'amélioration et de renouvellement de la forme bâti sur elle-même, qui accompagne l'évolution des façons d'occuper l'espace. Elle touche tous les bâtiments qui sont caractérisés par la dégradation ou la désuétude. Le terme s'emploie aussi bien pour les modifications légères que pour des restructurations lourdes.

Elle comprend donc «les améliorations matérielles qui sont nécessaires pour utiliser de façon adéquate une structure vide ou mal employée. Cette action implique une réutilisation aussi proche que possible de la fonction originale pour faire en sorte que l'intervention et la perte de valeur culturelle soient aussi réduites que possible

III.2/Catégories de la Réhabilitation :

Selon l'importance des travaux envisagés sur le bâtiment, « on distingue quatre niveaux de réhabilitation à savoir:

III.2.1/La réhabilitation légère: Elle consiste en l'installation de canalisations. En revanche, elle intervient sur les parties esthétiques et décoratives du bâti.

III.2.2/ La réhabilitation moyenne: A ce stade, le bâtiment ne présente pas de désordres au niveau de sa structure porteuse. Les travaux entrepris concernent les parties communes (peintures et ravalement de façade...), et les parties privatives intérieures (réfection de l'électricité et des peintures).

III.2.3/ La réhabilitation lourde: En plus des travaux précédemment décrits, elle comprend, non seulement le ravalement des façades, la redistribution des espaces, la réfection des toitures et charpentes, mais également, des interventions sur les maçonneries, les planchers et le gros œuvre.

III.2.4/ La réhabilitation exceptionnelle: A ce niveau d'intervention, le bâtiment présente un état de dégradation avancé portant atteinte à sa stabilité structurelle. Parmi les travaux à entreprendre on a la reprise ou le remplacement de la structure porteuse quand celle-ci est compromise ».

II.3/ La Réhabilitation en tant que processus :

C'est au début des années 70, que la prise de conscience dans la nécessité d'intervenir pour la récupération des zones urbaines s'est faite ressentie, dont le but des interventions était d'élaborer des stratégies préservatrices du patrimoine architectural et urbain et de revitaliser les villes après leur abandon, suite à des politiques urbanistiques expansionnistes. L'intervention étant spécifique, il est donc impossible d'élaborer un modèle de référence permettant d'établir des instruments d'intervention universels³. La réhabilitation doit être un moyen d'adaptation du bâti aux nouvelles normes de vie contemporaine, en conservant et promouvant, ses valeurs patrimoniales.

Nous évaluons le niveau de réussite d'une opération de réhabilitation effectuée sur un patrimoine bâti, si celle-ci obéit à des principes de base. « Ces principes dont il est question sont :

- La sensibilisation : sensibiliser les usagers et les intervenants à l'architecture du bâtiment. Autrement dit, sensibilisé au style et au système constructif du bâti, pour une meilleure compréhension des enjeux du travail de réhabilitation et pour l'évolution du regard qu'ils portent sur le bâtiment lui-même.
- La durabilité: C'est de programmer à long terme dans le but d'anticiper les évolutions des populations et les transformations des constructions dans le temps, et pour que le bâtiment puisse rattraper à tout moment l'évolution des besoins des usagers en termes de confort. Ceci en adoptant, lors de l'opération de réhabilitation, des aménagements qui facilitent l'adaptation aux changements à venir ».
- La réversibilité: «On entend par la réversibilité, la possibilité de revenir en arrière après une intervention. L'architecte Reichen Bernard propose d'y avoir recours à la fois sur le plan conceptuel, c'est-à-dire laisser lisible chaque période d'une histoire pour ne s'en approprier aucune. Et sur le plan constructif, c'est-à-dire créer un système de dissociation qui permet de respecter le bâtiment tout en travaillant sur sa modernisation ».

III.4/Objectifs et étapes d'une opération de Réhabilitation :

La réhabilitation répond à un processus méthodique de transformation et d'intervention programmée avec des objectifs clairs et bien définis, exigeant une action et une évaluation continue en adéquation avec les mutations de la zone considérée et de ces habitants pour une atteinte de confort minimum¹⁶. Pour en définir et hiérarchiser ses étapes, une étude approfondie de l'objet d'étude sera nécessaire, où le bâtiment sera étudié d'un point de vue architectural et constructif, de manière à comprendre tous les éléments architecturaux et architectoniques le composant, les relever, analyser ses matériaux de construction, son système constructif et organisationnel afin d'en cerner les techniques constructives et atténuer sinon effacer l'usure du temps, par une connaissance en la matière.

III.4.1/ La connaissance :

L'opération de réhabilitation ne peut se faire sans une connaissance du bâtiment, de son environnement et de ces occupants. Elle s'effectue en deux étapes à savoir :

-les préliminaires : à travers un pré-diagnostic donnant une première idée objective de l'objet de l'intervention (le bâtiment et ses usagers) ;

¹⁶ Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), Les aspects sociaux de l'amélioration de l'habitat ancien : Les opérations programmées, politique, bilan et expérience.

-L'étude pluridisciplinaire : découverte du bâtiment basée sur une enquête disciplinaire soignée où seront analysés les domaines social, historique, architectural et constructif.

III.4.2/ La réflexion du projet :

S'effectue en trois étapes après une connaissance du bâtiment et de ses usagers à savoir :

-Le diagnostic (synthèse) : individualisation des problèmes, leurs causes, basé sur la

Synthèse des informations recueillies afin d'évaluer les potentialités et le déficit du

Bâtiment ;

- Réflexion et cadre de décision : confirmation des critères de l'intervention, pour la réalisation des travaux compatibles avec la réalité du bâtiment tenant compte de ces valeurs patrimoniales ;

-Le projet : rédaction du rapport sous forme de document de projet.

III.4.3/ La vie utile :

L'entretien par de petites opérations de nettoyage, de réparation, et une inspection périodique pour détecter ses déficits, ses nouveaux besoins et qu'il ne recommence pas à se dégrader, après sa réhabilitation.

III.5/ Les acteurs de réhabilitation :

III.5.1/ Les Acteurs publics :

Les acteurs publics de réhabilitation qui et une opération pour la protection du patrimoine se sont, au fil des ans, multipliés, diversifiés et coordonnés, au gré des différences politiques de chaque pays : services ou agents de l'Etat, institution mondiale ou nationale, collectivités locales et intercommunalités ; au gré également des spécialisations appliquées au Patrimoine : inventaire, architecture, archéologie, paysages, parcs et jardins...

III.5.2/ Les Acteurs Privés (La Communication publique) :

Les acteurs privés de réhabilitation sont des organismes (associations, professionnels de l'économie sociale, entreprises) engagés dans les différents domaines de la formation, de la transmission des savoir-faire, de l'information et de l'art de construire, restaurer, et entretenir les bâtiments et leur environnement.

III.5.2.1. La société civile :

III.5.2.a/ Les Associations de Protection du Patrimoine :

Doivent tous participer et conjuguer leurs intérêts et besoins avec les autres acteurs. Ils ont un rôle social par le recensement de la population, économique par la collection des financements

III.5.2.b/ Les habitants :

Leur participation est primordiale, ce sont les premiers intéressés de cette action, et peuvent être des fournisseurs d'informations très importantes surtout dans les enquêtes sociales. Ils doivent être informés de toutes les actions et perspectives concernant leur territoire et ce dès le départ, l'échange d'informations et

d'initiatives entre habitants, association, et l'équipe technique pluridisciplinaire, est l'une des clefs de réussite d'un projet de réhabilitation, et cet échange d'information doit se faire par le biais de débats et d'assemblées, donc ils doivent être associés très en amont pour éviter des incompréhensions ou des mouvements d'opposition nuisibles au bon déroulement du chantier¹⁷.

III.5.2.c/Une équipe pluridisciplinaire :

Elle sera formée de techniciens (architectes, archéologues, ingénieurs, chimistes, géologues, sociologues, économistes, avocats...etc.) qui seront d'un grand professionnalisme et sensibilisés à l'architecture traditionnelle.

III.5.3/Les organismes financeurs :

Ils peuvent être publics soit l'état ou privés par des financements solidaires, La mise en place de financement efficace est un des facteurs d'accélération du rythme d'une opération de réhabilitation.

IV/ Notions générales sur les places :

IV.1/Définition de L'espace public :

L'expression « espace public », est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille. L'espace public des centres historiques et traditionnels est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité par une architecture monumentale, il témoigne de l'identité de la ville et de son histoire. (AMIRECHE. T, 2012)¹⁸F. Choay dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement définit l'espace public « *comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* » (CHOAY.F et al, 2000)¹⁹.

Selon Philip Panerai « *L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation*»(BENSEDIK. M et al, 2011)²⁰

Larousse définit l'espace public comme étant « *une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public* ». (Grand dictionnaire Larousse, 1983)²¹

IV.2/Le concept de La Place publique:

¹⁷BOUFENARA KARIMA, « La réhabilitation comme processus du projet urbain », Mémoire MAGISTER

¹⁸AMIRECHE Toufik. APPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS : CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI. MEMOIRE DE MAGISTER. Université Mentouri, Constantine, 2012.P7.
<http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>.

¹⁹FRANCOISE Choay – l'allégorie du patrimoine, Paris –p128. 1992.

²⁰ BENSEDIK Mohammed Nassim , GUEDABI Mohamed Lamine , BENTERKI Mehdi. Les espaces publics, 2010-2011.
<http://fr.slideshare.net/Saamysaami/espaces-publiques-01>Page consulté le 10-4-2016a17 :45pm.

²¹ Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p3887

La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules. C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. La place prend plusieurs formes et différentes dimensions. Le mot vient du terme latin platea qui signifie une rue importante. La place est un espace libre de rencontres. Elle peut avoir pour vocation un marché, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, les déroulements de cérémonies politiques, religieuses ou militaires, le stationnement de véhicules, la jouissance d'une vue panoramique devant la mer ou un lac, etc. La place peut avoir pour origine la convergence de chemins ou de rues et être ainsi un espace fortuit, simplement réaménagé, ou bien avoir été créée selon une localisation choisie en fonction de son usage et de son accompagnement monumental : centre d'une agglomération, place de quartier, etc. (GAUTHIEZ. B, 2003)²²

IV.3/La place dans l'histoire :

L'analyse de toute place doit ainsi s'interroger sur l'historicité et sur la signification de cet objet urbain qui a vu sa fonction évoluer au cours du temps. La question de la place est inscrite dans la problématique actuelle de l'urbain et du public. (Pierre Merlin, 1988).

IV.3.1/ L'agora grecque :

Au XIIIe siècle av. J.-C. en Grèce, l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses; elle se transforme pour devenir, au début du Ve siècle av. J.-C, sous l'impulsion d'Hippodamies de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entourée de portiques supportant des galeries. La forme de la place peut-être plus subtile comme à Assas.

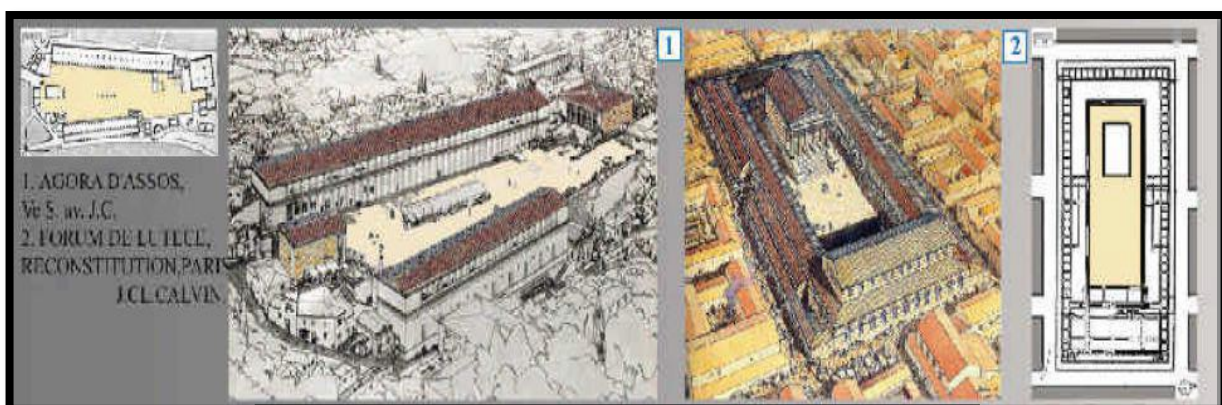


Figure N° 01: l'évolution de la place publique à travers le temps
Source : Vocabulaire Illustré de l'Art Urbain

²²GAUTHIEZ.B, Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris, (2003).

IV.3.2/ Le forum :

Le forum représente la place publique pour les romaine, Le premier forum est celui de Rome, datant de l'époque de la fondation de la ville. Centre mythique de la cité. C'est une place dallée, rectangulaire, fermée et encadrée de portiques (allées couvertes dont le toit est soutenu par des colonnes). Les édifices utilisés à cet effet sont toujours des édifices publics. Il est courant qu'à Rome, la construction d'un nouveau forum soit décidée après l'accession au pouvoir d'un empereur (le forum républicain, le forum de César, le forum d'Auguste, le forum de Trajan).(Giovanni FUSCO et al, 2012).

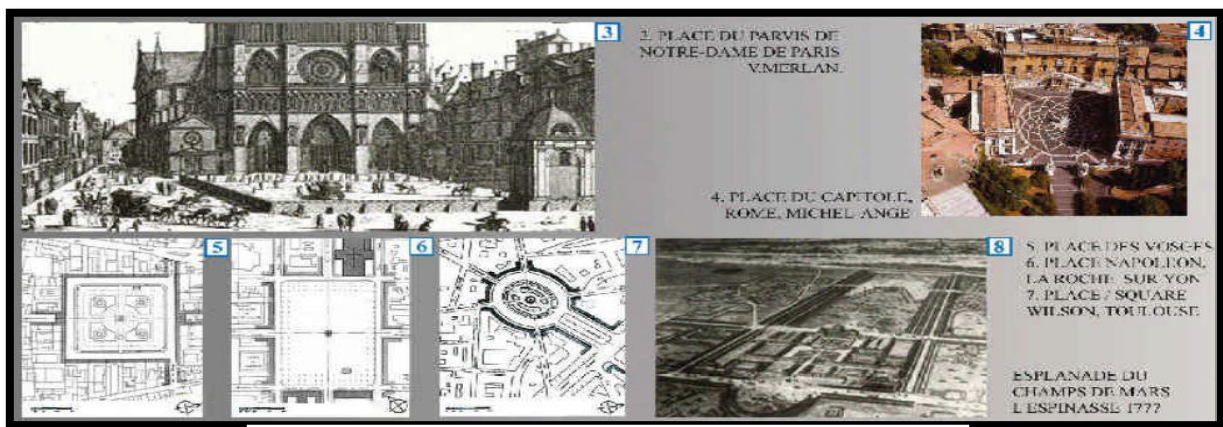


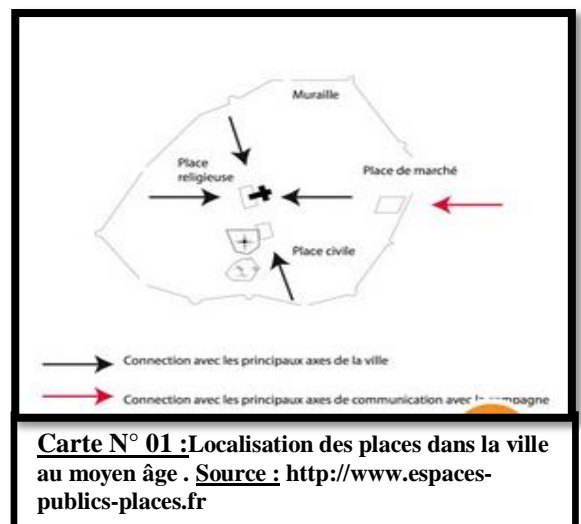
Figure N° 02: L'évolution de la place publique à travers le temps
Source : Vocabulaire Illustré de l'Art Urbain

IV.3.3/La place du Moyen-âge :

Camillo Sitte et Leonardo Benevolo soulignent l'émergence, dans la ville européenne du moyen-âge, de trois places principales: la place civique de l'hôtel de ville, la place religieuse de la cathédrale et la place du marché. D'autres places et placettes abritent de façon plus locale des fonctions religieuses ou commerciales au sein des quartiers. (Giovanni FUSCO et al, 2012).

La ville du Moyen-âge avait trois problèmes pratiques concernant ces places : le dégagement, la localisation et l'articulation des places. La place civique et celle de la cathédrale nécessitent des positions relativement centrales au sein de la ville, pour être accessible à pieds a partir de toutes les périphéries urbaines.

La place du marché peut en revanche nécessiter une localisation plus périphérique, pour maximiser l'accessibilité à partir des principales voies de communications reliant la ville à la Campagne. (Giovanni



FUSCO et al, 2012).

La différence avec le forum romain est également évidente en ce qui concerne la spécialisation des fonctions (place marchande, place religieuse, place civique) et l'insertion au sein des tissus urbains non planifiés. (Giovanni FUSCO et al, 2012).

IV.3.4/ La place de la Renaissance :

La place de la Renaissance est définie par ses parois qui sont représentées par les façades des immeubles qui la bordent de tous les côtés. Les formes également sont différentes. À l'irrégularité de la place du Moyen-âge s'oppose la régularité géométrique des places de la Renaissance : places carrées et rectangulaires, parfois octogonales. (Giovanni FUSCO et al, 2012).

Selon C. Sitte « ... au Moyen-âge et pendant la Renaissance, les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique, et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient... ». (Giovanni FUSCO et al, 2012).

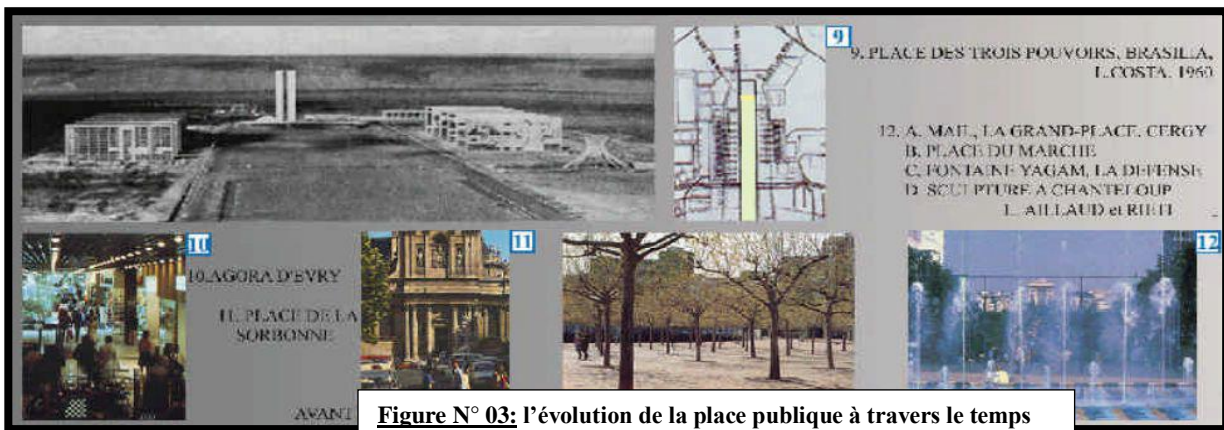


Figure N° 03: l'évolution de la place publique à travers le temps
Source : Vocabulaire Illustré de l'Art Urbain

IV.3.5/La place baroque et néo-classique XVIIe, XVIIIe :

La place baroque, lieu clé de l'espace urbain, est conçue par rapport aux réseaux d'axes perspectifs qui tentent de donner une dimension unitaire à l'espace urbain.

Elle est symétrique, souvent traversée de bout en bout par des rues principales et configurée par rapport au bâtiment public qui la commande. Délimitée par des bâtiments, des colonnades ou des portiques, elle est parfois ouverte sur un côté, permettant au regard de gagner le grand paysage. (Giovanni FUSCO et al, 2012).

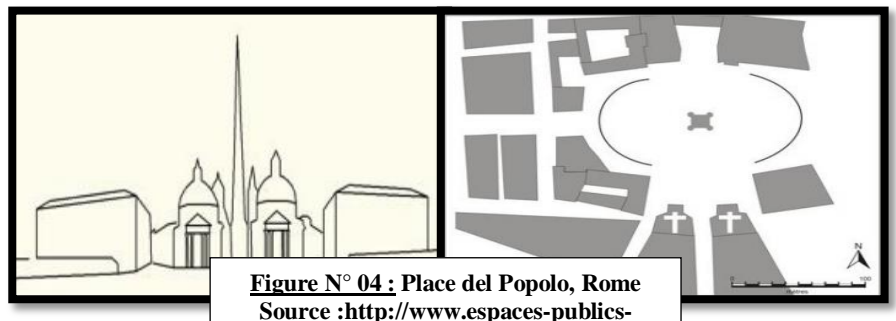


Figure N° 04 : Place del Popolo, Rome
Source : <http://www.espaces-publics->

IV.3.6/ La place du modèle Haussmannien :

Au XIXe siècle, pendant le Second Empire, Napoléon III décide une modernisation de l'ensemble de Paris. Il choisit le Préfet Haussmann pour mener à bien ce projet d'urbanisme de grande ampleur qui se déroulera entre 1852 et 1870.

Hausmann intervient sur un tissu urbain déjà constitué, nouveaux boulevards, larges et modernes, comme « percées » dans le tissu urbain ancien. La création de « places » est le sous-produit de la superposition de percées :

La convergence de plusieurs boulevards dans les points-clés de l'espace urbain, crée des places-carrefours de grande dimension. Il s'agit de places d'un nouveau type. Elles sont en forme de cercle ou de demi-cercle. A partir des places-carrefours sont tracés des voies rayonnant en étoile qui permettent l'interconnexion avec d'autres places-carrefours. La place de l'Etoile (place du Général De Gaulle) est un exemple emblématique de la configuration de la place haussmannienne à Paris. (Giovanni FUSCO et al, 2012)²³.

IV.3.7/La place dans l'urbanisme des trente glorieuses :

Après la Seconde Guerre Mondiale, et Avec la disparition des alignements des bâtiments, la rue perd son urbanité pour se réduire à une route de circulation automobile. Sont alors explorées des nouvelles solutions permettant de créer de toute pièce des espaces publics au sein des nouveaux complexes architecturaux. L'utilisation d'une dalle en béton armée, reliant les bâtiments entre eux « urbanisme de dalle ». (G. FUSCO et al, 2012).

La place sur dalle est un espace réservé aux piétons et abrite les services nécessaires à l'ensemble bâti qui l'entoure. Il peut s'agir des commerces de proximité pour un quartier résidentiel ou des services de restauration dans un quartier des affaires. (G. FUSCO et al, 2012).

La place sur dalle accueille rarement sur son pourtour des bâtiments à haute valeur symbolique, surtout au sein d'un quartier résidentiel. Dans ce début de XXI siècle, la place de l'urbanisme de dalle, éventuellement mise au goût du jour par l'utilisation d'architectures postmodernes, reste ainsi la dernière évolution de l'ancien forum romain. (G. FUSCO et al, 2012).

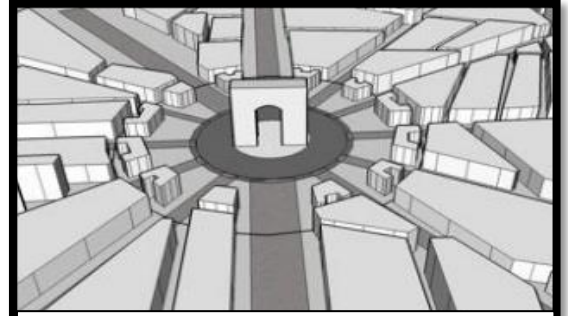


Figure N° 05 : La place du Général de Gaulle et l'arc de Triomphe à Paris. **Source :** <http://www.espaces-publics-places.fr>

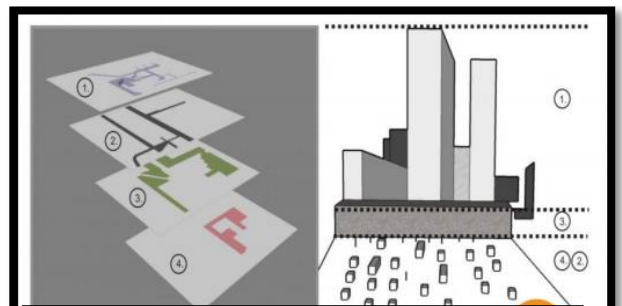


Figure N° 06:Schéma de l'urbanisme de dalle **Source :**<http://www.espaces-publics-places.fr>

²³Giovanni FUSCO et al, L'analyse des espaces publics. Les places, <http://www.espaces-publics-places.fr>. Consulté le 01-04-2016.

IV.3.8/ Les CIAM76 et la place du XXe siècle :

La conception moderne de l'organisation urbaine prenait source des principes de « la charte d'Athènes 1933 » qui divise la ville en ses quatre zones fonctionnelles : habiter, travailler, circuler et relaxer. L'espace urbain n'a pas été défini dans la charte d'Athènes. On peut noter que les rues couloirs et les places publiques traditionnelles ont disparus, on trouve à leur place des blocs de tours disposés en une série rectangulaire ou linéaire indépendant du système de rues et places. L'espace public ne continue pas de fonctionner comme avant mais sous forme de centre civique, l'ensemble des activités administratives sont abritées dans des structures closes. (Giovanni FUSCO et al, 2012).

V/ Le rôle et fonctions d'une place publique :

- Animations, évènements : quotidien, périodique, ponctuel (ex : 1 : Le marché hebdomadaire à Villeneuve-sur-Lot, 2: la braderie annuelle à Lille).
- Fonctions : administrative, culturelle, religieuse, commerciale, habitation, etc. (Ex2 : L'Hôtel de ville sur la place de la Liberté à Brest)
- Organisation, répartition des trafics : piétons, transports en commun, automobile, stationnement, etc. (Ex3 :L'organisation sectorisée des transports sur l'Alexanderplatz à Berlin : automobile, tramway, train, piéton).
- Circulation : traverse, contour, distribue, centralise, etc. (ex 4 : La place d'Espagne à Olot en Catalogne).

VI/Les types des places :

Il ya plusieurs classifications destypes des places publique et la plus souvent est celle de L. Caloquet, fait remarquer qu'il existe trois types de places publiques.(AMIRECHE Toufik en 2012).

VI.1/ Place de circulation:

Les places de circulation se situent aux croisements des voies (rond-point) et destinées spécialement au trafic routier. A titre d'exemple on a laPlace des Martyrs au centre-ville de Constantine, la place du 1 er mai àAlger et la place de la concorde à Aix-en-Provence. (AMIRECHE Toufik en 2012).



Figure N° 07 : Place du 1 er mai

Source : <http://www.panoramio.com>



Figure N° 08 : La place Charles II. Charleroi Belgique

Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

VI.2/Les places d'agrément :

Elles sont situées dans le tissu urbain plus ou moins dense, ces places dégagent une vue agréable, elles procurent de l'air et de la lumière et servent aux jeux et aux rencontres, et aux réunions publiques (AMIRECHE. T, 2012)



Figure N° 09: La place du marché à Namur
Source : Jean-Marie GILLON. Les places publiques un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

VI.3/Les places monumentales :

Ce sont des places généralement encadrées par des bâtiments avec des façades monumentales et dont le centre est soit vide, soit occupé par un édifice.

Dans cette catégorie on a : la place de la mosquée, de l'église, de l'hôtel de ville, du château, celle du palais de justice et celle de la gare. On a une double fonction de ces places :

-Une extension de la fonction de l'équipement principal qui en fait partie, vu le flux important de fréquentation : mosquée, marché, mairie.

-Elle permet de mieux exposer un édifice important et participe à l'aération du tissu urbain généralement dense au centre-ville. (AMIRECHE. T, 2012)



Figure N° 10 : La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris -France. **Source :** Paris1900.lartnouveau.com

VI.4/La place d'armes :

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires. (AMIRECHE. T, 2012).

VI.5/La place du marché :

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place des terreaux à Lyon. (AMIRECHE T, 2012)

Il existe d'autres types de classification qui fait comme suit :

Place ordonnancée, La place à portiques, La placette, La Place royale, Place attenante. (GHERRAZ, Halima.2013).



Figure N°11 : Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts. **Source :** Jean-Marie GILLON. Les places publiques un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

VII/ Les différents aspects de la place publique : on trouve

- **L'aspect fonctionnel** : La diversité des fonctions qui se déroulent dans une place publique lui rend un espace très fréquenté par les citoyens, car elle est un espace qui abrite multiples activités,
- **L'aspect formel** : grande ou petite, rectangulaire ou circulaire, plate ou en pente, avec cette diversité formelle la place publique joue un rôle important comme point de repère dans la ville
- **L'aspect émotionnel** : la place publique possède un aspect émotionnel, à travers les Sensations et les réactions psychologiques qu'elles produisent chez l'utilisateur selon
 - ✓ La manière de la pratique de cet espace sous différentes formes ;
 - ✓ Les éléments composants de cet espace et qui ont un effet psychologique sur l'utilisateur.
 - ✓ Le temps de l'utilisation de l'espace
 - ✓ La qualité des ambiances existantes dans cet espace.
- **L'aspect informationnel** : l'existence des panneaux publicitaires et le mobilier de signalisation lui rend un espace informationnel, où les usagers peuvent prendre plusieurs informations.

VIII/ La morphologie de la place :

VIII.1/ La Forme : la place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (triangulaire, rectangulaire ou carrée, circulaire) et irrégulière

VIII.2/ Les dimensions d'une place :

Vitruve définit les dimensions d'une place publique comme suit : « la grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville pas fort peuplée »²⁴ (PERRAULT.M, 1996).

VIII.3/L'insertion dans le site : la situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La parcellaire présente trois types de rapports avec l'espace de la place :

- ✓ Répartition parcellaire adaptée à la disposition générale du quartier (aucune influence de la place sur le site)
- ✓ Répartition parcellaire commune avec le quartier et la place (grande influence de la place par une disposition spécifique)
- ✓ La place est une entité spécifique et personnalisée, différente et bien repérable. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).²⁵

²⁴ PERRAULT.M, 1996

²⁵ BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984

La place: une boîte : Nous ne pouvons décrire la forme d'une place uniquement du point de vue de critères géométriques, mais il faut prendre en compte trois éléments essentiels déterminants de la place : le sol, le plafond. Les parois

VIII.4/ La place ouverte et la place fermée : l'ouverture et/ou la fermeture d'une place publique dépend de la disposition et la visibilité des voies d'accès. ²⁶(ALAIN.R, 2004)

IX/ Les éléments constitutifs d'une place publique : la place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image parmi ces éléments on cite :

IX.1/ Le mobilier urbain : le mobilier urbain est un élément très important dans le cadre de l'étude de la place publique, c'est un élément qui fait partie de leur décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place

IX.2/ Le bâti : une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace

IX.3/Le sol : il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

IX.4/Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du Sol , la poussière et la boue. Il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

X/ La perception de la place (La lecture d'une place):

La place est un élément important de notre lecture d'un paysage. Elle a un rôle important dans l'organisation de la perception de l'espace car elle constitue un point de repère physique de la ville, Selon (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984), La perception de la place publique se fait en plusieurs manière :

X.1/Par la situation générale : on peut percevoir les places publiques à cause de leur situation dans le tissu urbain :-Comme points de divergence de plusieurs axes ou plusieurs chemins (la place de l'étoile) ;

-Elle peut être traversée par des axes importants (la place des victoires) ;

-Comme elle peut être loin des axes principaux (place des Vosges) et englobée dans le tissu .

X.2/Par les arrivées : La manière d'accéder à la place est un élément qui peut influencer la façon dont celle-ci est lue dans la ville, Ces accès mettent en valeur différentes parties, et dirigent notre vision vers certains aspects, les arrivées soient frontales, axiales, en biais, ou latérale

²⁶ ALAIN.R, 2004

X.3/Lecture à travers le parcours : dans ce cas la perception se fait de l'intérieur de la place, et qu'elle est liée de sa forme.

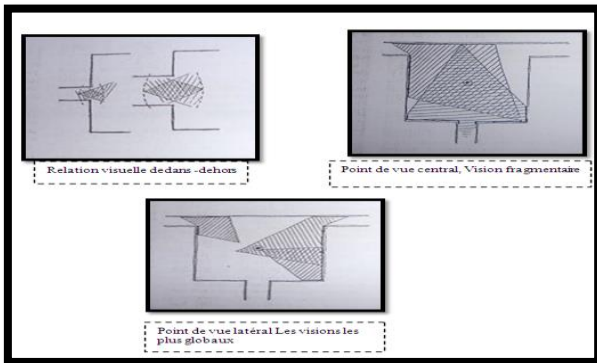


Figure N°12 : La perception dans la place.
Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, (1984).

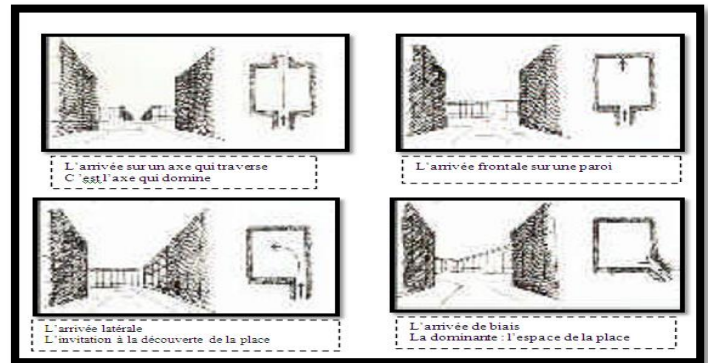


Figure N°13 : La perception de la place par les arrivées
Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, (1984)

Conclusion :

Nous avons vu dans ce chapitre que la notion du patrimoine évolue en permanence. Le patrimoine est passé d'un simple témoignage historique vers une double signification historique et artistique, arrivé en fin à un bien ou un objet avec de multiple valeur historique, social et économique.

L'Algérie recèle des richesses patrimoniales inouïes d'ordre architectural, urbanistique dont il faut renforcer leur protection juridique afin d'éviter toute destruction ou pillage.

C'est le cas de l'héritage colonial qui est le produit de deux civilisations, arabe et européenne. Et nous constatons par ailleurs et après de longues hésitations, que la colonisation était une lame à double tranchant, elle a détruit une bonne partie de notre héritage, mais elle a également contribué à la création d'un nouveau mouvement d'architecture qui puise dans l'ancien pour donner un nouveau style dans une forme controversée. Et on peut prendre les opérations de la réhabilitation et la rénovation comme des outils et démarches qui permettent la conservation de l'héritage urbain et architectural colonial.

La place publique est un des constituants fondamentaux du paysage urbain. Attirante du fait qu'elle ne se définit pas par une fonction précise, la place publique est mesurée par son degré de fréquentation.

La place publique est un lieu de vie aux multiples fonctions :

- Elle permet une fluidité de la circulation des personnes.
- Elle est la parfaite assise qui peut accueillir différentes activités : sociales, économiques, culturelles et spirituelles.
- Elle permet la cohésion et les liens sociaux...La revalorisation tend à potentialiser la richesse historique et archéologique de la place publique concernée, pour qu'elle devienne un témoignage d'une identité socioculturelle.

Chapitre II :

Des expériences étrangères
pour la mise en valeur des
places publiques

L'objectif était de dégager la perspective sur la cathédrale, pour en faire une nouvelle place nommée aujourd'hui place Rossetti (du nom de la famille ayant légué à la municipalité l'îlot à détruire). La création de la nouvelle place a renforcé la centralité de ce rare espace public ouvert au sein du très dense tissu urbain de la vieille ville. Se crée ainsi un système de deux places directement connectées, bordant l'édifice de la cathédrale et catalysant la vie commerciale du quartier. Cependant, le développement des activités commerciales sur la nouvelle place s'accompagne de la perte du marché sur place Halle aux Herbes, marché désormais accueilli plus au sud, dans le plus accessible Cours Saleya³.

I.3/ La composition urbaine des places Rossetti/Halle aux herbes :

Le groupe des places Halle aux Herbes et Rossetti, se trouve en plein cœur du vieux Nice, un tissu urbain marqué par la forte densité de son bâti. Les bâtiments s'accolent les uns aux autres de façon linéaire suivant le tracé des voies qu'ils délimitent de part et d'autre. Cela forme ainsi un ensemble homogène grâce à leurs volumes et leurs gabarits. L'irrégularité des rues qui fondent ce tissu urbain se retrouve au niveau de la place Halle aux Herbes qui est la place médiévale. La place Rossetti, quant à elle, est de forme rectangulaire,

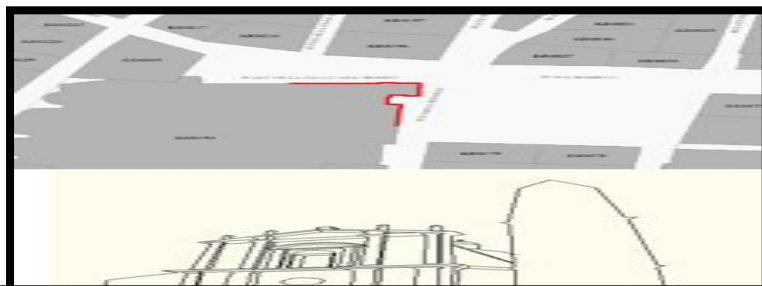


Figure N°15 : Le vaste espace public conçu en fonction de la façade de la cathédrale.

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

produit d'une démolition de l'îlot et d'une rectification d'alignement au cours du XIXe siècle.

La cathédrale Sainte Réparate est le bâtiment principal et symbolique, qui structure la composition urbaine des deux places. Son clocher les articule à la manière d'un pivot et donc les met en relation tout en assurant une fonction de séparation.

D'après le plan, on peut noter le rôle ambigu joué par la rue Rossetti, qui débouche sur l'angle nord-est de la place Rossetti : son importante largeur donne l'impression d'une continuité de la place Halle aux Herbes, et fausse ainsi la lecture de la petite place latérale à la cathédrale. À l'exception de la rue Rossetti, la fermeture des places est assurée par les parois des immeubles mais aussi par la disposition des accès. Ces derniers sont dissimulés aux angles à tel point qu'une fois sur place, ils sont invisibles et relégués au second plan, ce qui induit une plus grande intimité aux deux places.

L'accès à partir de la convergence des deux rues Mascoinat et Pont-Vieux est le plus remarquablement traité. En effet, la tour de la cathédrale qui se trouve sur l'axe de ces deux rues, ferme la perspective et donne l'impression de l'inexistence de place. Ce n'est qu'après avoir franchi le seuil de la place que nous découvrons sa présence. L'avancée de la cathédrale par cette même tour renforce la

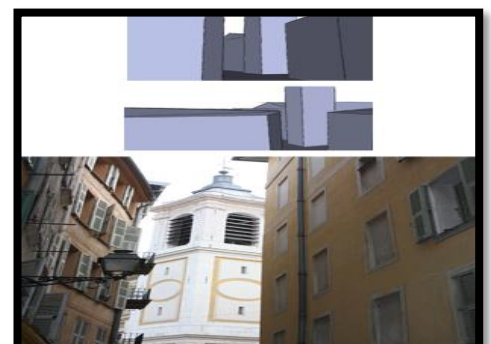


Figure N°16 : La fermeture des places.

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

³Le Cours Saleya est la principale voie piétonne du Vieux-Nice. Parallèle au quai des États-Unis, il prolonge la rue Saint-François-de-Paule vers l'ouest, de la rue Louis-Gassin à la place Charles-Félix

séparation entre les deux places et permet d'avoir deux ambiances urbaines différentes grâce à un seul monument et deux places⁴.

I.4/ L'analyse architecturale du bâti :

I.4.1/ Le gabarit :

Le gabarit des bâtiments bordant les deux places varie entre le R+5 et le R+4, tous les immeubles sont couverts par des charpentes en tuile.

I.4.2/ Les façades :

Les façades sont caractérisées par l'uniformité de leur traitement avec des matériaux locaux ainsi que l'utilisation d'une gamme de couleurs chaudes.

Les ouvertures sont sous forme de rectangles plus hauts que larges ; elles se répètent suivant le même rythme horizontal et vertical.

Les seules saillies sont les balcons avec leurs appuis en fer forgés, ajoutés par la suite aux façades. Ces derniers sont soit des balcons individuels soit des balcons filants. En examinant la structure des balcons, nous remarquons que ces derniers sont ajoutés *a posteriori*. La structure est soit laissée apparente soit recouverte par un parement

en plâtre décoré par des consoles d'appui. En même temps, le rajout de balcons sur les façades s'est fait de façon coordonnée sur chaque immeuble, de façon à créer un rythme vertical sur les façades.

La façade de la cathédrale qui délimite la place Halle aux Herbes est, quant à elle, une façade aveugle sur toute sa hauteur hormis les quelques ouvertures sur le niveau supérieur.

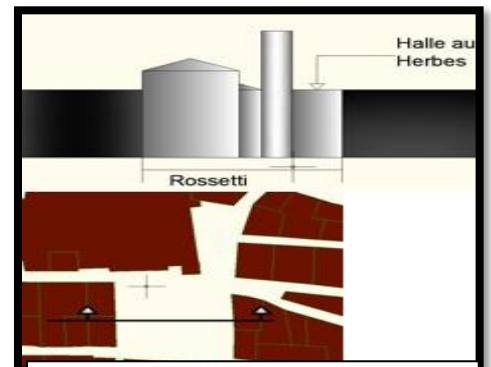


Figure N°17 : le gabarit.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces->



Figure N°18 : Les façades.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces->



Figure N°19 : La façade de la cathédrale. Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

I.5/ La valeur de place Rossetti et la place halles aux Herbes :

La place Rossetti se situe en face de la cathédrale et dispose d'une dimension plus importante que la place Halles aux Herbes. Cela rend cette place attractive et de nombreux restaurateurs s'y sont installés au cours des dernières décennies. L'imagibilité de la place Rossetti est plus importante que celle de la place Halles aux Herbes : la convergence des rues, la bonne délimitation de la place par le front bâti et par la façade de la cathédrale ainsi que l'extrême concentration de l'animation touristique font de la place Rossetti



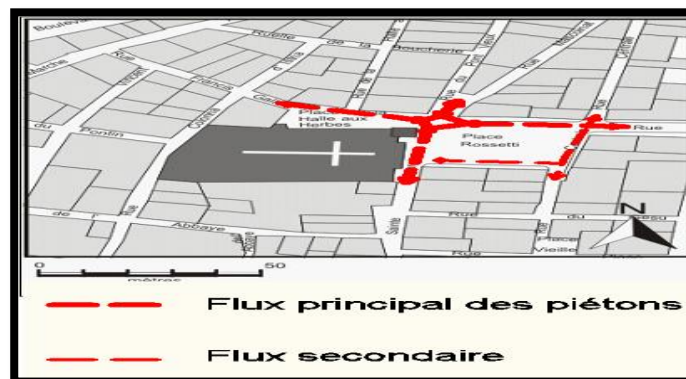
Carte N°03 : La situation de la place.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

une place-noyau et une place-nœud au sein de la vieille ville de Nice. On ne peut pas dire autant pour la place Halle aux Herbes : la délimitation plus incertaine du fait de se trouver dans l'axe d'une rue presque aussi large que la place, l'activité touristique moins intense et le front bâti de moindre qualité diminuent le rôle et l'imagibilité⁵ de la place.

Autour des deux places, l'activité économique est principalement tournée vers les touristes, ce qui se traduit par l'installation de nombreux restaurateurs mais aussi de nombreuses résidences secondaires et de logements vacants. L'appropriation de l'espace par les touristes et les restaurateurs entre en conflit avec tout autre usage possible des deux places : de la fonction religieuse de la cathédrale aux commerces et services de proximités, dont la faiblesse va de pair avec une faible appropriation des places par les riverains.

I.6/ Le diagnostic de place Rossetti et Hall aux Herbes :

Le système des deux places bénéficie des atouts du Vieux Nice: quartier touristique, bonne accessibilité, valeur patrimonial de la cathédrale et de l'ensemble urbain... qui leurs permettent d'accueillir des flux importants durant l'année. Ce sont deux places nœuds.



Carte N°04 :Les principaux flux de mobilité sur les places Rossetti et Halle aux Herbes.
 Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

L'un des points les plus importants du diagnostic de ce système des places concernent la dichotomie entre la place Rossetti et la place Halles aux Herbes. Outre les différences dans la composition urbaine, c'est la disparité dans le dynamisme des deux places qui constitue la principale faiblesse du système de places. La principale contrainte de la place Halle aux Herbes est sa situation sur le flanc aveugle nord de l'église.

Un autre point négatif est le conflit d'usage entre le tourisme et les autres activités. Même la fonction religieuse de la cathédrale se heurte à la fréquentation touristique, posant la question du difficile équilibre à trouver entre les besoins de la mise en tourisme et ceux de l'usage des lieux par les populations locales.



Figure N°20 :La cathédrale de Sainte-Réparate.
 Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

⁵ Par l'application de la grille d'analyse de K. Lynch.

Les deux places sont ainsi clairement tournées vers la captation de touristes, leur principal atout étant la concentration de restaurateurs, brasseries et glaciers au fort pouvoir de captation des touristes. La place est donc attractive du midi au soir. Le manque de mobilier urbain et, en même temps, la faible utilisation des deux places hors saison.

Le sentiment d'appropriation des deux places est faible chez les riverains qui ne trouvent que très de peu de service à leur attention.

I.7/ La proposition d'aménagement (Par Sandra Laffay, Sébastien Passel et Simon Tolszczuk-Leclerc, étudiants du Master IMST, UNS)

Les aménagements proposés ont fait l'objet d'une réflexion basée sur la recherche de l'urbanité (respecter et mettre en valeur le patrimoine architectural) et de la convivialité (création d'aménagements piétonniers) : il s'agit donc de rendre aux places leur attrait en préservant l'existence quotidienne des riverains, tout en organisant les flux de visiteurs régionaux et touristiques.

Au niveau de la diversité des activités, la perception de la place et les habitudes de la clientèle font qu'il est très difficile de créer de nouvelles structures commerciales, et ce en raison de leur incohérence ou de leur incompatibilité, les activités répondant à des critères de localisation précis (Bertrand et Listowski 1984). Néanmoins, comme le souligne l'actuel PLU de la ville de Nice, la requalification des espaces commerciaux accueillant du public est un objectif d'une politique volontariste d'urbanisme, avec une attention au retraitement des espaces extérieurs.

La place Rossetti doit ici être particulièrement mise en valeur, en raison de la présence d'un monument historique, la cathédrale de Sainte-Réparate. Ce monument constitue le pôle attractif de la place, et c'est ce prestige qui engendre les flux de visiteurs, et par conséquent l'installation de terrasses supplémentaires au détriment du mobilier urbain. Dans le but de rééquilibrer la proportion espaces publics/semi-publics, des aménagements piétonniers exclusifs permettront aux flâneurs de se réapproprier l'esthétisme de la place.



Figure N°21 : Le mobilier urbain sur la place de Rossetti.

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Des bancs publics seront ensuite installés près de la fontaine, ces mobiliers urbains délimitant alors l'emprise de l'espace commercial pouvant être utilisé par les restaurateurs.



Carte N° 05 :Le croquis d'aménagement des places Rossetti et Halle aux Herbes.

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Afin de revitaliser la place Halle aux Herbes, nous proposons la construction d'un espace réservé aux loisirs extérieurs, pour favoriser la réappropriation de la place par les habitants du vieux Nice ... L'ombrage de la place créée par la façade de la cathédrale devient alors un atout dans sa fonctionnalité.

La place Halle aux herbes acquerra également un regain d'intérêt par la requalification fonctionnelle d'un bâti existant –car la façade historique est bien entendu conservée : ce bâtiment sera réservé aux activités culturelles et de loisirs d'intérieur, comme la peinture, la poterie, la musique, ou encore les jeux de société et de rôles.

La création d'espaces publics dédiés aux loisirs trouve sa justification sur le système de places Rossetti et Halle aux Herbes, Il y aura donc un rééquilibrage de la place Halle aux Herbes par rapport à Rossetti, les flux de passants étant répartis de manière similaire sur l'ensemble du système de places.

Afin de procurer une meilleure ambiance pour la place Halle aux Herbes, une fresque ou une projection en trompe-l'œil dévoilant l'intérieur de la cathédrale, ainsi que de personnages historiques pratiquant le culte, sera représentée sur le flanc aveugle du monument. La mise en valeur artistique sera poursuivie sur la place Rossetti avec l'installation d'un diaphragme visuel, qui permettra également de réduire les quelques passages et autres stationnements indésirables de véhicules sur l'espace.⁶

II/La place des Terreaux à Lyon:

II.1/ Présentation de la place des Terreaux avec son imposante fontaine de Bartholdi :

Cette place tire son nom des terrains boueux qui occupaient cet emplacement à l'époque romaine. Il s'agit d'un des places les plus animées de Lyon avec ses jets d'eaux, La place d'une superficie de 7000 m², rectangle aux proportions parfaites, la place des Terreaux concentre deux des plus beaux bâtiments de Lyon, ainsi que la fontaine de Bartholdi la plus majestueuse de la métropole.



Figure N°22 :La place des Terreaux.

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

⁶<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

II.2/Situation:

La place des Terreaux se situe à l'extrémité nord de la Presqu'Ile, au pied de la Croix-Rousse. Le périmètre de cette place est délimité à l'est par l'Hôtel de Ville, au sud le palais Saint-Pierre (actuel musée des Beaux-arts de Lyon), à l'ouest par l'ancienne galerie des Terreaux et au nord par un ensemble d'immeubles avec des terrasses de cafés et au rez-de-chaussée. Une belle fontaine due à Bartholdi orne la place au milieu nord.



Figure N°23 : La fontaine de Bartholdi

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°24 : Plan de masse de la place

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

II.3/ L'histoire de la place des Terreaux :

Le nom « Terreaux » vient du latin « Terralia » signifiant fossé. Avant le XVI^{ème} siècle, ce lieu était situé en dehors des remparts de la ville, et était occupé par des fossés marécageux dus à la présence d'un canal reliant la Saône, au niveau de l'actuel pont de la Feuillée, au Rhône. Ces fossés, en avant du mur de la Lanterne.

Dans la première moitié du XVI^{ème} siècle, le site de la place des Terreaux est inclus dans l'enceinte de la ville : en 1512, Louis XII repousse le mur de clôture existant vers la colline de la Croix-Rousse, alors colline Saint-Sébastien, jusqu'au niveau du tracé de l'actuel boulevard de la Croix-Rousse. Ce nouveau rempart est bien visible sur le plan scénographique de 1550.

En 1559, le consulat (municipalité sous l'Ancien Régime) fait l'acquisition auprès des religieuses de Saint-Pierre, dont le couvent est situé à proximité (actuel musée des Beaux-Arts) de terrains situés sur les anciens fossés, afin de créer une grande place. Dès lors, la place des Terreaux va peu à peu prendre une place prépondérante dans la vie des Lyonnais. Le lieu est assaini, les fossés sont comblés. En attendant, à partir de 1576 et jusqu'à la construction de l'Hôtel de Ville au XVII^{ème} siècle, elle est utilisée pour un immense marché au porc. Un cimetière protestant sera un temps installé sur l'emplacement de la place ; elle est également utilisée par les Jésuites, dit-on, pour l'observation du ciel, ceci jusqu'à la création de l'observatoire du Collège. Elle est également le lieu témoin d'exécutions publiques. Des noms célèbres perdent la tête en ce lieu, la place de Grève : entre autres, le beau Cinq-Mars favori de Louis XIII et son ami François-Auguste de Thou, accusés d'avoir comploté contre Richelieu, sont exécutés le 22 septembre 1642 en présence du cardinal, évêque de Lyon.



Figure N°25 :La place des Terreaux

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

En 1646, les consuls décident la construction d'un nouvel Hôtel de Ville à l'est de la place et confient la mission à l'architecte lyonnais Simon Maupin. En 1672, Lyon possède enfin un édifice digne des ambitions du pouvoir en place ; mais les incendies et les événements politiques auxquels l'Hôtel de Ville est intimement lié, vont entraîner de nombreuses destructions et tout naturellement plusieurs chantiers de restauration. Succédant à Maupin décédé, Jules Hardouin-Mansart surtout, puis plus tard

Tony Desjardins donnent à l'Hôtel de Ville le visage qu'on lui connaît aujourd'hui.

Bien que la place des Terreaux soit déjà inscrite dans la vie des Lyonnais comme lieu de rassemblement, la construction de cet Hôtel de Ville va donner à la place un rôle phare dans la vie politique, publique et culturelle de la Ville.⁷

II.4/Architecture et bâtiments remarquables :

La place des Terreaux communique avec le reste de la Presqu'île par des artères commerçantes, percées au milieu du XIXème siècle, bordées de très beaux immeubles : au sud, la rue du Président Edouard Herriot et la rue Paul Chenavard (en prolongement de la rue de Brest) ; à l'ouest, les rues d'Algérie et de Constantine ; particulièrement remarquables, à l'angle nord-ouest de la place, est l'imposante maison Richard, aussi appelée maison dorée.

Au milieu du côté nord de la place, entre les terrasses des cafés, se trouve la fontaine Bartholdi. Prévue à l'origine pour la ville de Bordeaux, elle a été en 1892 installée face à



Figure N°27 :La fontaine Bartholdi

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

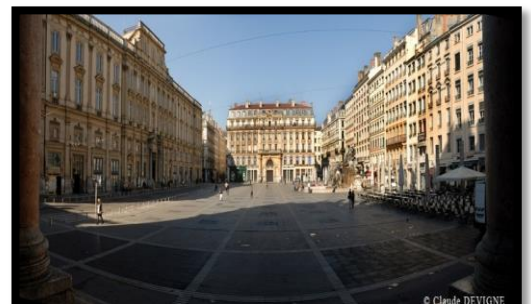


Figure N°26:Les bâtiments entourés

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

l'Hôtel de Ville. En 1994, lors de la reconfiguration de la place par Christian Drevet et Daniel Buren, elle a été déplacée vers sa position actuelle en raison de la construction d'un parking souterrain.

Les cafés animent la place des Terreaux depuis le XVIIIe siècle. On peut citer le Café Grand (appelé ensuite restaurant Universel), le café du Panthéon, le restaurant de l'Eden, l'hôtel de Milan, l'hôtel du Parc... Les cafés ont pris aujourd'hui une apparence moderne avec de belles terrasses ensoleillées.

⁷<http://www.patrimoine-lyon.org>

Côté ouest, se trouve un ensemble XIXème appelé le "massif des Terreaux", dont la façade (1858) est due à l'architecte Giniez. Habitations sur cinq étages, magasin au rez-de-chaussée et la galerie des Terreaux, ouverte en 1858 mais utilisée aujourd'hui très occasionnellement (Biennale de la Danse, Biennale d'Art Contemporain, ...), qui communique avec la rue Lanterne.

Fermant tout le sud de la place, le Palais Saint-Pierre est un vaste bâtiment qui revêt un double intérêt : son passé comme abbaye et sa fonction de musée. Il est intégralement classé monument historique depuis 1927.

L'imposant Hôtel de Ville, à l'est de la place, est bâti sur un plan rectangulaire dans le style Louis XIII. L'édifice a été construit de 1646 à 1672 par l'architecte de la ville, Simon Maupin. Détruit en partie en 1674 par un incendie, il a été reconstruit par Jules Hardouin-Mansart, puis encore rénové en 1803 après un second incendie. C'est un des plus beaux monuments de la ville.⁸

II.5/ Le diagnostic de place des Terreaux :

L'eau des fontaines inonde la place et la chaussée rouverte au bus s'affaisse. Finalement, Noir va être obligé de se retirer de la vie politique à la suite de sa condamnation dans l'affaire Botton. Henry Chabert tente de prendre la relève, mais il est distancé aux municipales de 95 par Raymond Barre qui le maintient cependant dans ses fonctions d'adjoint à l'urbanisme. Mais rapidement, la nouvelle place des Terreaux est très contestée car les dysfonctionnements sont nombreux : fontaines en panne, dalles fendues...

II.5.1/ Une fontaine dangereuse : Cette œuvre du sculpteur Bartholdi, qui date de la fin du XIXe siècle, est aujourd'hui en tellement mauvais état qu'elle risque de tomber sur les passants ! Tous les experts le confirment : il faut intervenir d'urgence. Car cela pose un grave problème de sécurité. Les chevaux qui jaillissent en porte-à-faux devant le char de Neptune, pourraient en effet faire basculer la fontaine sur la place. En avril 2007, un nouvel expert estime que cette statue est "en péril". Le dernier rapport remis à Gilles Buna confirme que la fontaine Bartholdi "souffre d'un degré avancé de fragilisation".

Cette statue devra donc être démontée pour être transportée dans un atelier spécialisé. Ce qui va coûter 2,5 millions d'euros. Cinq fois plus que la somme nécessaire il y a 15 ans !

II.5.2/ Un revêtement fragile : Dès août 1994, quand une partie de la place a été rouverte aux bus, le revêtement choisi était inadapté à la circulation. Depuis, il a fallu en permanence colmater les fissures. A l'origine du problème : le bitume a été mal appliqué par l'entreprise qui a réalisé ce travail. Il y a un autre problème. Buren a tenu à imposer ses rayures sur les voies de la circulation en conservant le granit blanc utilisé sur la partie piétonne de la place. Pourtant, ce granit n'est pas non plus capable de supporter les 1 600 bus qui passent chaque jour.



Figure N°28 :le Palais Saint-Pierre

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°29 : L'hôtel de la ville

Source :<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

⁸<http://www.patrimoine-lyon.org>

II.5.3/ Des dalles qui bougent : Les dalles en granit au centre de la place des Terreaux qui ont été mal posées n’adhèrent plus au mortier censé les fixer. Du coup, elles bougent. Les joints posés pour absorber les mouvements naturels de dilatation de la pierre, pourraient limiter les dégâts. Mais eux-mêmes ne jouent pas leur rôle car ils sont trop rigides. Du coup, ils bougent avec les dalles. Ces mouvements empêchent l’eau de pluie d’être évacuée. Ce qui entraîne régulièrement une inondation de la place, rendant la surface glissante pour les piétons.

II.5.4/ Un éclairage noyé : L’éclairage confié au lyonnais Laurent Flécharde joue un grand rôle dans l’animation de la place. Mais suite aux problèmes d’inondation de la place, les générateurs de fibres optiques sont noyés. Or, ce système est prévu pour résister à de simples éclaboussures.

II.5.5/ Des livraisons anarchiques : à l’origine, l’espace central de la place avec ces 69 fontaines devait être réservé aux piétons. Mais il a fallu maintenir une voie de livraison pour les bars et un accès au perron de l’Hôtel de Ville pour les visites officielles, tous deux fermés par une borne amovible. En revanche, une fois franchie cette borne, plus aucun obstacle n’empêche les voitures de pénétrer directement sur la place. Du coup, les camions et voitures écrasent les fontaines.



Carte N°06 : Les axes bordant la place

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

II.6/ Rénovation de la place des Terreaux à Lyon :

Il faut dire que ce lieu emblématique de la ville n’a pas été rénové depuis son aménagement en 1994. Et malgré les interventions ponctuelles réalisées au fil des ans, les espaces de circulation qui bordent la place se sont dégradés. Les opérations s’avèrent complexes en raison de la configuration particulière du site, et notamment la présence d’un parking souterrain, la prise en compte de l’œuvre architecturale et la fréquentation des lieux.



Figure N°31 : Le chantier sur la fontaine

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°30 : Perspective sur la place

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Le chantier a débuté avec des interventions sur les réseaux d'eau. Ce sont des travaux de réfection des chaussées qui débiteront. Ils concernent les voies sud de la place côté palais Saint Pierre ainsi que les carrefours Serlin/Herriot, Chenavard/Constantine, Algérie/Sainte Marie des Terreaux et Puits Gaillot/Romarin. Les chaussées existantes seront démolies et reconstruites. Les pierres de granit,

Actuellement incorporées dans la chaussée, seront supprimées et remplacées par un marquage en résine blanche respectant l'esprit de Daniel Buren. les accès pour les riverains et pour les commerces qui resteront ouverts seront maintenus au nord de la place et par les rues adjacentes. Les cheminements piétons seront également assurés et sécurisés. En ce qui concerne la circulation, elle sera interdite aux automobilistes et aux bus le long du palais Saint Pierre et aux carrefours Serlin/Herriot et Chenavard/Constantine. Ensuite, les carrefours Sainte Marie des Terreaux/Algérie et Puits Gaillot/Romarin seront successivement fermés à la circulation. A noter que la fontaine Bartholdi qui trône sur la place des Terreaux sera elle aussi entièrement rénovée à la fin de l'année 2015. Cela se fera dans le cadre du Plan pluriannuel d'investissements de la Ville de Lyon. Par ailleurs, la place fera l'objet d'une requalification dans le courant du mandat. Cette requalification est nécessaire par la détérioration des dalles, l'usure des canalisations souterraines, la dégradation des fontaines et la disparition progressive des couleurs noir et blanc voulues par Daniel Buren.⁹

III/ La place Garibaldi à Nice :

III.1/ Présentation :

La place Garibaldi est une grande place de Nice, située en bordure nord du quartier du Vieux-Nice ; Construite à partir de 1773 selon les plans de l'architecte Antoine Spinelli, elle est la plus ancienne grande place de la ville et l'un de ses lieux emblématiques.

III.2/La place Garibaldi dans son contexte historique :

La Place Garibaldi est située entre le nord du Vieux-Nice et le quartier du port. Elle est conçue lors de la première extension du Vieux-Nice vers le nord dans la seconde moitié du siècle XVIII. Place à portiques savamment dessinée par l'architecte Antonio Spinelli sur le modèle des grandes places turinoises, la place Garibaldi est d'abord la place royale de la ville de Nice, marquant l'aboutissement de la route de Turin qui relie Nice à la capitale de l'Etat de Savoie. La route royale

⁹<https://www.lyonmag.com/>

de Turin (aujourd'hui Rue de la République) offre une perspective monumentale sur la chapelle du Saint-Sépulcre et fait de la place un lieu symbolique: celui de l'affirmation du pouvoir de la Maison de Savoie sur la ville de Nice. La place est néanmoins également conçue pour répondre à des nécessités fonctionnelles bien précises : elle améliore la circulation des marchandises entre la ville, le port, l'arrière-pays et, par-là, le Piémont.

En 1870, elle acquiert son appellation actuelle de place Garibaldi, en l'honneur de l'homme politique, né à Nice, Giuseppe Garibaldi dont une grande statue est érigée en 1891. Dans cette fin du siècle XIX elle subira une première transformation majeure : de place minérale elle sera végétalisée pour en augmenter la fonction d'agrément urbain, le passage de Nice à la France ayant en même temps rendu caduque la symbolique de place royale.

Une seconde transformation aura lieu dans le dernier après-guerre. Exclue des circuits touristiques car située dans les quartiers populaires de la ville de Nice, la place subit le sort de nombreux espaces publics citadins : la priorité est accordée à la circulation automobile, ce qui aura pour conséquence un revêtement de goudron et des aménagements basés autour de la voiture. La place Garibaldi devient alors un carrefour de communication important (pour les voitures mais aussi pour nombreuses lignes de bus) et un parking dans les espaces interstitiels. L'espace public se rétrécit au seul promenoir sous les portiques. La vitalité commerciale de la place est réduite au seul côté sud, à proximité des flux touristiques qui commencent à investir la vieille ville.



Carte N°07 : La place de Garibaldi

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Dans le cadre de la politique de reconquête du centre-ville menée dans les années 2000, la création d'une ligne de tramway traversant la place a permis de réduire l'emprise des flux motorisés ainsi que d'élargir et rénover l'espace public pour le rendre à nouveau aux piétons. Des nouveaux éléments végétaux ainsi que des terrasses occupent l'espace précédemment dédié au stationnement ou à la circulation. La place est lentement en train de trouver une nouvelle vitalité commerciale ainsi qu'une nouvelle centralité au sein de l'espace urbain niçois.¹⁰

III.3/ L'analyse du contexte urbain de la place Garibaldi :

¹⁰<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Le site de la place royale (aujourd'hui place Garibaldi) correspond à un point de passage très restreint (moins de 300 mètres) du lit du Paillon entre la colline du château et celle de Cimiez. Le choix de ce site, apparemment mal aisé pour une place de telle importance relève en revanche d'une situation particulièrement stratégique au sein de l'espace urbain niçois du XVIII^e siècle, permettant de répondre à plusieurs objectifs d'aménagement urbain. La volonté avait émergée au cours du siècle XVIII d'orienter une future croissance de la ville au nord du centre historique, le long du Paillon. De surcroît, la place marquait le point de départ de la route royale vers Turin ainsi que l'entrée en ville pour le cortège royal lors des séjours du roi à Nice. À cet endroit, la place pouvait également assurer l'articulation entre la logistique du port (creusé dans les années 1760 dans le bassin Lympia, à l'est de la vieille ville) et l'accès aux voies de transport de marchandise vers l'arrière-pays et le Piémont. La place devenait également un point de passage obligé entre le nouveau quartier du port et la future zone d'expansion urbaine à l'ouest du Paillon. La place fut ainsi créée sur un terreplein entre la rive gauche du Paillon, le Vieux-Nice (au débouché de la rue Pairolière) et les premières rampes de la colline du château.

Aujourd'hui comme hier, la place Garibaldi se caractérise ainsi comme place interface, entourée par des nombreux équipements d'envergure urbaine (port, musée).

En dépit de ça, et tout en étant située dans un secteur central de la ville de Nice, la place n'a jamais constitué l'espace public central de la vie urbaine, rôle qu'on attribuera plutôt à la place Masséna, à la Promenade des Anglais et au Cours Saleya, avec son marché aux fleurs. A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle la ville de Nice a en effet été marquée par le puissant développement de l'activité touristique. L'essor du tourisme a également laissé ses traces sur les structures et les fonctionnements urbains, ainsi que sur les perceptions et les appropriations des espaces publics.

III.4/ La composition urbaine de la place Garibaldi :

L'analyse morphologique :

La place est de forme rectangulaire (120m x 75m). Elle s'organise en largeur autour de la chapelle Saint-Sépulcre qui fait face au débouché de l'avenue de la République, ancienne route royale, et offre ainsi une perspective monumentale sur sa façade. Cette place allie deux fonctions. La première, est

symbolique dans son rôle d'entrée de la ville. Il s'agissait, selon P. Graff «d'accueillir les souverains en ville, leur rendre hommage, ce qui conduit à envisager une place royale, d'architecture savante ».

La seconde est fonctionnelle puisqu'elle est la



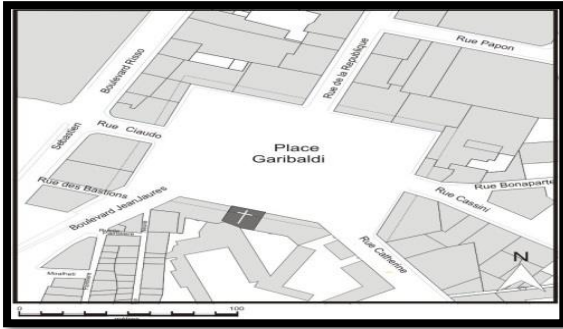
Carte N°08 : La place de Garibaldi

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°32 : la place de Garibaldi

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Carte N°09 : La place de Garibaldi à l'échelle de quartier

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°33 : façade urbaine de La place de Garibaldi

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

jonction entre le port et le reste de la ville, jonction par laquelle transitent les marchandises. Elle est bordée par des immeubles à portiques interrompus seulement au sud par la chapelle (sans pour autant interrompre le promenoir des portiques), sur le modèle des places turinoise des siècles XVII et XVIII.

La place est percée au centre de ses côtés est et ouest par les rues du Dr Ciaudo et Cassini. Les angles des mêmes côtés sont fermés et encadrent le côté nord qui accueille en son centre la rue de la République. Le côté sud quant à lui est complètement fermé, il est ouvert par ses deux angles est et ouest. Sur le côté sud, les ouvertures disposées aux angles de la place (rues Jean Jaurès et Catherine Ségurane) sont placées de façon oblique au front bâti de la place, reproduisant (en dépit du grand gabarit de ces axes routier) la fermeture visuelle typique des places médiévales. Sur les trois autres côtés, les différentes ouvertures disposées perpendiculairement et centralement au front bâti répondent plutôt à un schéma baroque et néoclassique, ouvrant la place à des perspectives urbaines lointaines. Ces ouvertures ont sûrement contribué à l'image de modernité de la place à l'époque de sa conception.

Ce rôle d'interface entre modernité et ville ancienne se lit également sur le plan cadastral. Le plan montre que d'un côté (côtés nord, est et ouest), le bâti est de type planaire : il représente une importante masse qui enserre l'espace ouvert de la place. Les bâtiments, relativement vastes et aux plans parfaitement rectangulaires, sont accolés les uns aux autres de tous les côtés de manière à former une masse continue interrompue uniquement par la trame viaire. Ces masses bâties sont néanmoins perforées par des cours internes. Du côté sud, vers la vieille ville, le bâti est de type différent et forme un tissu marqué par des constructions plus menues structuré linéairement par rapport aux voies. Les bâtiments sont juxtaposés les uns aux autres de manière à former une ligne continue qui suit la voie qu'ils délimitent. Le tout forme un ensemble cohérent et homogène, indépendamment du tracé des voies marqué par son irrégularité. La transition se fait en douceur entre un bâti médiéval au sud et des siècles 18ème-19ème au nord et à l'est, grâce à la disposition des ouvertures de la place, mais également à certains partis d'aménagement en ce qui concerne la place. Les arcades de la place Garibaldi sont ainsi particulièrement massives, très différentes du style léger et moderne utilisé au cours du siècle XVIII dans les places turinoises (et employé successivement à Nice pour la place Masséna). Au contact du tissu urbain très dense et serré de la vieille ville, le choix fut de créer des portiques sombres, marquant moins la modernité de la conception de la place.

Garibaldi est ainsi une interface entre deux tissus urbains différents, elle crée une relation évitant toute rupture brutale entre l'ancien et le moderne.¹¹

III.5/ L'analyse architecturale du bâti :

III.5.1/ Le gabarit :



Figure N°34 : le bâti autour de la place est caractérisé par l'unité de son gabarit. Ils sont organisés en R+3.

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Le bâti d'une architecture néo-classique marqué par sa symétrie et ses formes géométriques simples, ses façades, sobres et lisses, sont facilement décomposable en trois entités à savoir : le soubassement ou la base du bâtiment, le corps et le couronnement. Toutes ces entités ont un traitement différent selon chaque partie.

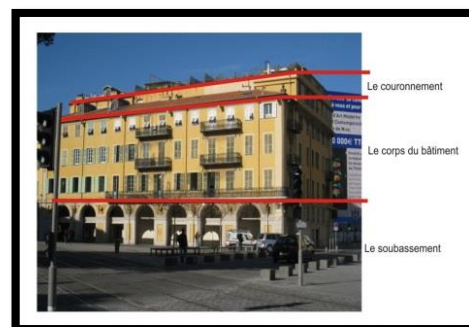


Figure N°35 : Les façades

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

La façade du bâtiment abritant la chapelle du Saint-Sépulcre jouit, quant à elle, d'un traitement particulier, puisqu'elle se trouve sur l'axe de l'avenue de la République. Il s'agit d'une façade monumentale. Légèrement en saillie par rapport au front bâti de la place, elle est surmontée d'un fronton triangulaire et des colonnes elles-aussi en saillie et surmontées de chapiteaux corinthiens, qui renforcent la verticalité de la façade, quoique le monument respecte le gabarit de la façade urbaine. En réalité, la façade est également conçue comme un grand trompe-l'œil baroque, car la chapelle du Saint-Sépulcre est bien plus petite que ce que la façade laisse présager.

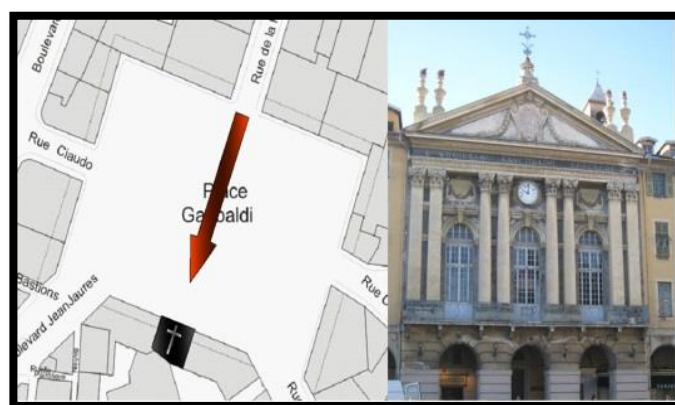


Figure N°36 : la façade de l'église du Saint-Sépulcre

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

¹¹<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Cette mise en scène architecturale traduit la volonté de traiter a façade qui ferme la perspective de l'ancienne route royale par une architecture urbaine et sophistiquée à l'image des souverains qui entraient en ville en provenance des Alpes.

III.6/ La relation entre la place et le bâti :

Les bâtiments qui entourent la place la délimitent et la définissent, le traitement architectural ainsi que celui de la place, se mettent mutuellement en valeur. La relation entre ces bâtiments et la place est marquée par la présence de la galerie d'arcades qui constitue un élément intercalaire entre eux. Il s'agit un promenoir couvert qui offre un passage abrité à l'usage public.



Figure N°37 : relation entre la place et le bâti

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

III.7/ Le diagnostic systémique de la Place Garibaldi :

L'analyse systémique :

La place Garibaldi est une place royale qui voit le jour au XVIIIème siècle. La place est dominée par la chapelle de Saint-Sépulcre qui est dans l'axe visuel de la route Royale. C'est une place planifiée de forme rectangulaire à arcades, disposant à son centre d'une fontaine et d'un espace de repos. La rénovation avec l'arrivée du tramway se traduit par la piétonisation d'une bonne partie de la place et l'installation de mobilier urbain de qualité.

Le continuum des arcades et l'architecture des bâtiments donnent le sentiment d'une place relativement fermée. En même temps, la convergence de plusieurs rues vers la place et la position à l'interface de trois quartiers dont le quartier du Vieux Nice font de Garibaldi une place nœud à l'imagibilité très forte surtout auprès des riverains. Cependant, la présence d'un axe routier qui segmente la place du côté du vieux Nice limite l'apport de touristes sur celle-ci. Cette vaste place royale est un point de repère important dans l'armature urbaine, situé à proximité d'éléments remarquables : musée, port... Ces éléments participent à l'attractivité économique de la place.

Depuis la rénovation de la place, le pouvoir de captation a largement augmenté grâce à la présence d'activités commerciales sous les arcades des bâtiments. Il y a une grande diversité des activités (magasins de vêtements, restaurants, cinéma, fleuriste, supermarché...) avec une aire de chalandise

plus ou moins vaste. En réalité l'amélioration de l'attractivité économique est relativement récente, liée à la nouvelle accessibilité donnée par le tramway et à la rénovation de l'espace public.

En même temps, l'absence d'une fonction à haute valeur symbolique sur le pourtour de la place réduit son imagibilité, car même la chapelle du Saint-Sépulcre n'est pas utilisée. Depuis l'instauration du tramway le rôle de place noyau a également augmenté. La place n'est pas tournée vers la captation des touristes (comme la plupart des espaces publics du Vieux Nice), ce qui se traduit par une appropriation importante de la place par les riverains. Cela est bien significatif, car dès ses origines, la place avait été conçue à l'attention des classes populaires des quartiers historiques de Nice Est.

Aujourd'hui les utilisateurs de la place sont donc majoritairement des riverains mais il y a une mauvaise répartition des activités autour de l'espace public : la partie nord est constituée de friches commerciales qui réduit son attractivité générale et montre que le dynamisme de la place est encore à améliorer. Les flux piétons sont surtout intenses au sud et au centre de la place. La mixité des activités se traduit par une occupation de la place qui est importante en fin de matinée et en fin d'après-midi. L'activité est plus faible le soir. Malgré l'amélioration de la situation, la place Garibaldi reste une place sous exploitée par rapport à son statut et à son gabarit. L'amélioration de l'attractivité économique tend à atténuer à cette situation.

Enfin, la dimension de la place et les récents travaux de requalification permettent un relatif équilibre entre l'espace public, semi-public et privé. Il s'agit d'une rupture avec ce qu'était devenue la place au cours des dernières décennies : un carrefour giratoire goudronné avec des zones de stationnement dans les espaces interstitiels.

L'arrivée du tramway est un point fort pour la place qui a permis de la réaménager complètement : piétonisation de la place, réduction à deux voies de circulation et incorporation du tramway. Cependant la mauvaise segmentation de la place coupe la place du Vieux Nice et de son flux de passants et touristes. De plus, cette petite voie de communication accueille la circulation des bus et accentue ce phénomène de coupure. Il serait intéressant soit de modifier le trajet des bus afin qu'ils ne passent plus sur la place ou alors de supprimer cette voie de communication. La menace est que l'intensification des flux de véhicules reprenne la main sur les usages piétons de la place, compromettant le difficile équilibre récemment trouvé entre les différents usages.

La localisation de la place Garibaldi à l'interface de plusieurs quartiers et sa bonne accessibilité sont des atouts pour les établissements qui souhaitent s'y installer. Un autre atout est la mixité résidentielle et commerciale. Celle-ci se traduit par la présence de nombreux commerces de faible importance. Cependant, il y a quelques limites puisque il y a des friches commerciales qui persistent sur le côté nord de la place, à proximité d'établissements bancaires au très faible pouvoir de captation de flux et d'animation de l'espace public. Cette mauvaise répartition spatiale des usages se double d'une répartition temporelle inhomogène, la place étant attractive principalement vers midi et en fin d'après-midi et plus précisément le week-end. Ces friches constituent en même temps une opportunité, car elles recèlent un potentiel d'accueil pour des nouvelles activités susceptibles de dynamiser la place. Des nouveaux restaurateurs pourraient ainsi s'installer sur la place, disposant encore d'importantes surfaces en plein air transformables en terrasses. Ainsi, l'espace public vide

apparaît comme un point faible mais aussi comme une opportunité. L'activité touristique pourrait également être renforcée par l'accueil de structures hôtelières sur les abords de la place. Il serait au contraire dangereux d'augmenter le nombre de banques.

La chapelle du Saint-Sépulcre est aussi un atout, constituant en soi un point de repère sur le pourtour de la place. Cependant, cette chapelle est relativement inoccupée et constitue de ce fait un point faible, car elle est incapable de contribuer au dynamisme de la place. L'ancienne place royale nécessite précisément d'abriter une fonction à haute valeur symbolique sur son pourtour, dans le domaine des activités culturelles ou administratives (éventuellement économiques). Or les opportunités ne manquent pas, car juste derrière la chapelle du Saint-Sépulcre se situe la vaste structure de la Caserne Filley, que l'armée pourrait bien déclasser pour la rendre à des usages plus urbains.

D'autre part, la place Garibaldi n'est pas (ou pas encore) une place touristique ce qui lui permet de conserver une certaine authenticité, liée à son appropriation par les riverains. De ce fait, c'est une place qui a une forte imagibilité auprès des riverains tout comme auprès du reste de la population niçoise. Cela pose la question du difficile équilibre à trouver dans une politique visant à augmenter la fonction touristique de la place : la menace est la perte de l'attachement des riverains à la place et, en définitive, la perte de son caractère authentique.

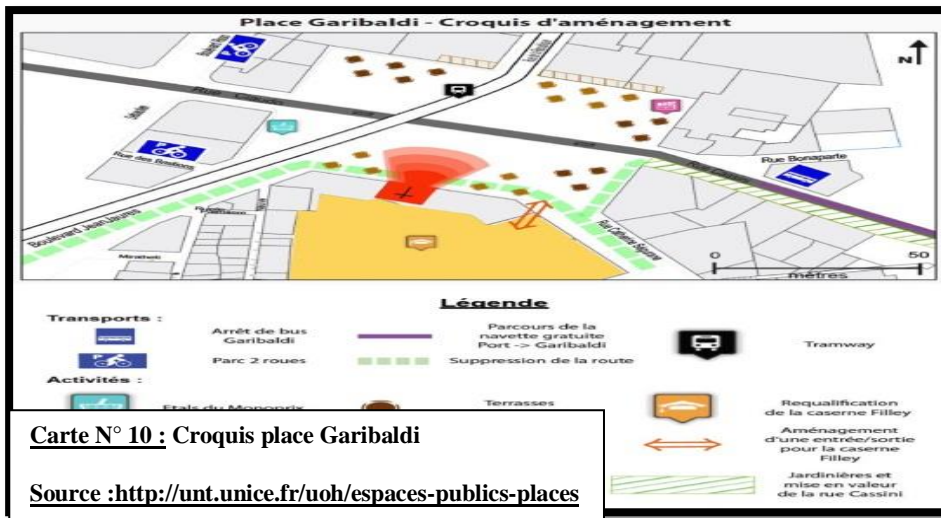
La place est sous-utilisée principalement le soir et le matin. Étant donné sa proximité avec le Vieux Nice, la place pourrait proposer des activités nocturnes capables d'attirer une nouvelle population d'utilisateurs. La place bénéficie déjà d'infrastructures de qualité pour accueillir les passants : bancs, fontaine espaces verts au centre de la place.

Actuellement, la place est une place noyau de moyenne importance mais bénéficie d'atouts considérables pour continuer son développement et s'affirmer parmi les principaux espaces publics de la ville de Nice, acquérant probablement une véritable dimension métropolitaine.¹²

III.8/ La rénovation de la place

La place Garibaldi a connu plusieurs opérations d'aménagement au cours de son histoire. Selon P. Graff, elle est restée une place minérale à l'image de la piazza italienne, jusqu'au rattachement de Nice à la France. Sa mise en végétation correspond à être décidée par la municipalité de Malausséna dans les années 1860 et réalisée en 1868.

¹²<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



A partir des années 1960 et du « tout automobile » des politiques municipales pendant les trente glorieuses, la place devient un carrefour et un parking goudronné, ce qui a induit la perte et la dégradation des qualités de l'espace public. Il faudra attendre la création de la ligne du tramway en 2007 dans le cadre d'une reconquête des centres urbains pour retrouver ses qualités d'espace public. En effet, les travaux engendrés par le passage du tramway à travers la place ont donné lieu à une rénovation complète de la place.

III.8.1/ Le mobilier urbain :

La place regorge de mobilier urbain. Toutefois, il est important de souligner que ce dernier se caractérise par la pertinence de son choix puisqu'une seule gamme de



Figures N°38, 39,40 : bancs publics : Une autre variante de bancs disposés de manière à protéger les arbres et servir de bancs.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°41 : les poubelles : une seule couleur a été choisie pour tout le mobilier, le gris.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Ceci confère une unité au mobilier et renforce sa cohérence et son homogénéité. Le choix de son emplacement évite la surcharge de la place afin de ne pas encombrer à circulation



Figure N°42 : la statue Garibaldi
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

La place Garibaldi abrite également la grande statue de l'héro niçois. Dès son érection en 1891 et jusqu'à 2007, la statue était placée au centre de la place, suivant un schéma typique des places du XIX siècle. Suite au réaménagement de la place dans le cadre des travaux du tramway, elle a été déplacée sur le côté ouest, sur l'axe de la chapelle Saint-Sépulcre. Son emplacement actuel lui offre plus de visibilité et produit un effet remarquable sur la place.

III.8.2/ Le traitement du sol :



Figure N°43 : espace de circulation automobile

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Le traitement du sol a bénéficié d'un soin particulier. Les espaces piétons sont traités différemment de ceux dédiés à la voiture ou au tram et sont bien différenciés. Les trois types de circulation sont équitablement répartis avec une part plus importante au piéton. La couleur grise choisie pour toutes les sortes de pavés crée une unité avec le mobilier.



Figure N°44 : espace de circulation piétonne

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

L'espace de circulation reçoit un autre type de traitement quoique la couleur reste la même. Pour éviter l'intrusion de la voiture sur les espaces piétons, des bornes métalliques ainsi que des blocs de béton (de couleur grise) ont été utilisés.

III.8.3/ La végétation :

Pendant les récents travaux du tramway, une consultation citoyenne a été organisée afin connaître l'avis de la population sur le souhait de voir une place végétalisée, minérale ou



Figure N°45 : les arbres

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>



Figure N°46 : la végétation

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

bien minérale avec des éléments végétaux. La végétation dans la place Garibaldi se réduit à la présence de trois chênes verts monumentaux à proximité de la statue, ceux-ci ont survécu à toutes

les opérations de réaménagement de la place. De nouveaux arbres ont été plantés. Pour protéger cette végétation, les abords des arbres sont entourés de blocs en béton qui jouent aussi le rôle de bancs.

III.8.4/ La mise en lumière de la place :

Afin de mettre en valeur les façades mais aussi de prolonger les activités diurnes, un véritable plan lumière a été mis en place afin d'offrir des ambiances remarquables après le coucher du soleil. Outre les façades, le sol, la végétation et les bordures des voies mécaniques reçoivent aussi des luminaires encastrés soit dans le sol, soit dans les blocs de béton.



Figures N°47,48 : Les luminaires sur les façades et au sol

Source : <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places>

Conclusion :

La place publique est un des constituants fondamentaux du paysage urbain. Attirante du fait qu'elle ne se définit pas par une fonction précise, la place publique est mesurée par son degré de fréquentation.

La place publique est un lieu de vie aux multiples fonctions :

- Elle permet une fluidité de la circulation des personnes.
- Elle est la parfaite assise qui peut accueillir différentes activités : sociales, économiques, culturelles et spirituelles.
- Elle permet la cohésion et les liens sociaux...

La revalorisation tend à potentialiser la richesse historique et archéologique de la place publique concernée, pour qu'elle devienne un témoignage d'une identité socioculturelle.

Chapitre III :

Le noyau colonial de Jijel
entre hier, aujourd'hui et
demain

Introduction :

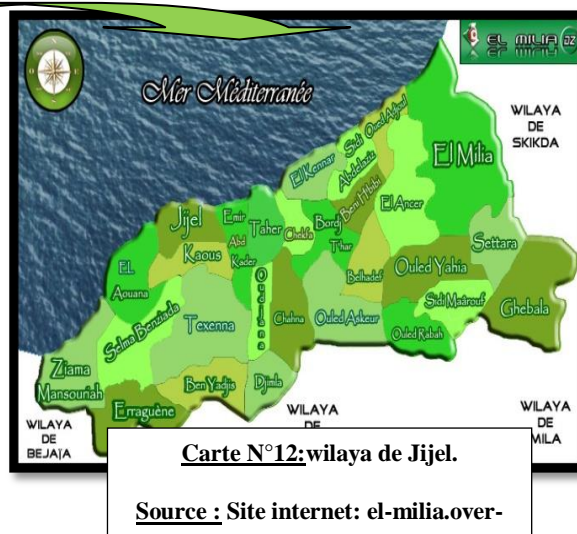
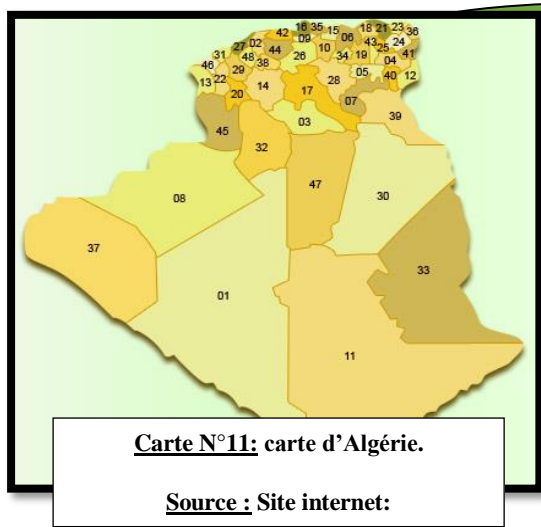
Ce dernier volet d'étude va aborder le centre colonial de la ville de Jijel comme un cas d'étude en montrant les richesses urbanistiques et architecturales qu'il possède, et est-ce que vraiment ce type d'héritage est ignoré ? Pourquoi ? travers une analyse faite sur site et des questions posées directement à un nombre assez intéressant des jijeliens.

I/ présentation de La ville du Jijel

I.1/Situation :

S'étalant sur une superficie de 2.396,63 km², avec une façade maritime de 120 Kms, la wilaya de Jijel est comprise entre les méridiens 5°25 et 6°30 Est de Greenwich, et entre les parallèles 36°10 et 36°50, hémisphère Nord. La région appartient au domaine Nord atlasique connu localement sous le nom de la chaîne des Babors, elle est limitée par:

- La mer méditerranée au Nord
- La wilaya de Skikda à l'Est.
- La wilaya de Bejaia à l'Ouest.
- La wilaya de Sétif et de Mila au Sud.



I.2/ Climat :

La région de Jijel est considérée parmi les régions les plus pluvieuses d'Algérie. Elle est caractérisée par un climat méditerranéen, pluvieux et froid en hiver, chaud et humide en été. Les températures varient entre 20C° et 35C° en été à 5C° à 15C° en hiver. La saison de pluie dure environs 06 mois.

Les précipitations moyennes annuelles enregistrées dans la wilaya varient de 800 à 1200 mm/an.

I.3/ Relief :

Les zones plaines :

- Situées au nord, le long de la bande littorale allant des petites plaines de Jijel, les plaines d'El-Aouana, le bassin de Jijel, les vallées de Oued Kebir, Oued Boussiaba et les petites plaines de Oued Z'hor.

Les zones de montagnes :

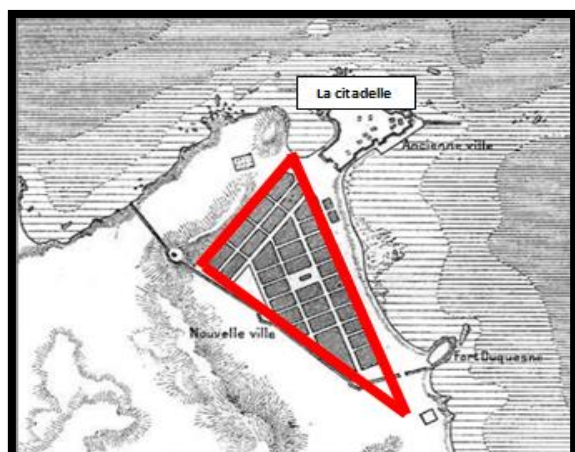
Groupe 1 : Zones moyennes montagnes situées dans la partie littorale et centrale de la wilaya.

Groupe 2 : Zones de montagnes difficiles situées à la limite sud de la wilaya.

II/ Le centre-ville de Jijel

II.1/Délimitation du site:

Le site de la nouvelle ville s'étend sur une forme triangulaire épousant la forme de la plaine, le noyau originel, formant l'actuel centre-ville présente les trois limites suivantes:



Carte N°13 : Plan du centre-ville de Jijel en 1887.

Source : site internet : univ-Jijel.dz, Améliorée par l'auteur.



Figure N° 49: Vue aérienne du centre-ville de Jijel 2015.

Source : Google Earth 2016 améliorée par l'auteur.

- L'avenue Gadaigne, constituant la limite Nord-est avec le port et l'arrière-port (dénommée actuellement avenue du 1^{er} Novembre 1954).
- La rue Vivonne, reliant la citadelle à Djebel Ayouf et formant limite avec la plaine du côté Nord-ouest (l'actuelle avenue l'Emir Abdelkader).
- La rue Clair ville, qui donne limite à la plaine du côté Sud-ouest (l'actuelle avenue Abdelhamid Benbadis).

• II.2/Aperçu historique:

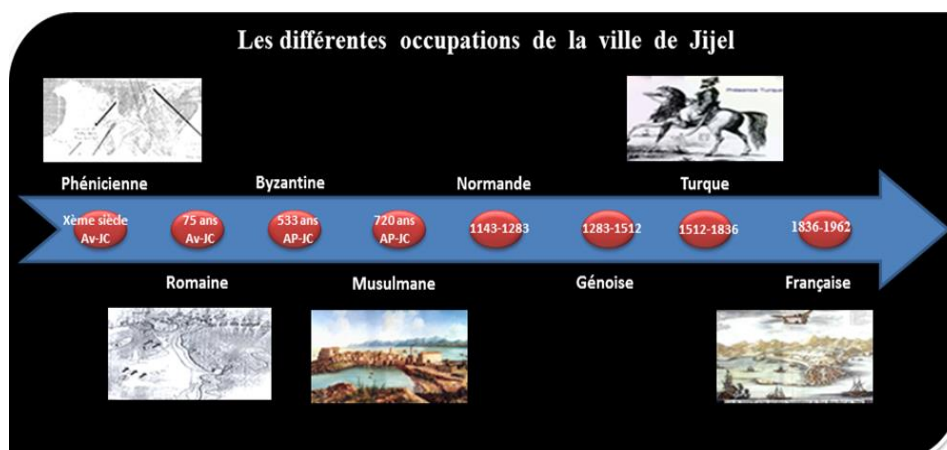


Figure N°50: Les différentes occupations de la ville de Jijel.

Source : Auteur.

Dans la nuit du 21 au 22 août 1856, une terrible catastrophe frappa Jijel, une violente secousse ébranla le sol, cette catastrophe est suivie par une autre, celle d'un raz-de-marée, et qui vient de compléter le désastre et ce fut la destruction totale de la ville de Djidjelli marquée par plus de 20 siècles d'histoire. Salah BOUSSELOUA a décrit ce drame : " Igilgili des Romains, venus bien après les Etrusques et les Phéniciens, Jijel qui avec sa région fut à l'origine de la dynastie fatimide, "Gigeri "des Rais qui, sous les frères Barberousse, fit trembler les marines chrétiennes, Jijel, vainqueurs des armées de Louis XIV, disparut à jamais avec ses tours de guet, ses maisons et ses mosquées " ¹.

À cause de cette catastrophe ravageuse, des idées commençaient à apparaître pour la reconstruction d'une nouvelle ville coloniale érigée aux portes de l'ancienne Citadelle, fondée sur des principes clairs de l'urbanisme. De ce fait, les conseillers municipaux de Djidjelli décidèrent de :

- Sortir les habitants de la presqu'île, qui jusqu'à là constituait la limite de la ville ancienne, reconstruire la Citadelle et la reconvertir en garnison militaire.
- Et ensuite, créer un premier plan directeur² de la nouvelle ville, qui va fournir un nouveau tracé urbain triangulaire avec des rues droites et des îlots disposés en échiquier.

En 1861, la création du premier plan d'urbanisme de la ville par "Cheselat", basé sur de nouveaux principes :- La reconstruction de la citadelle en premier lieu dont une partie fut transformée en caserne militaire, et c'est à partir de là que s'est opéré le développement de la ville. Sa porte était considérée comme un pôle de croissance.

- La création d'un nouveau tracé urbain triangulaire qui épouse la forme de la plaine,

¹BOUSSELOUA Salah ; « *Histoire de Jijel* » tirée de la monographie de la wilaya de Jijel, consulté sur site in URL : www.jijel.info.com.

²Plan de la ville de Djidjelli d'après la Marine Française en 1887 (carte n° 9) et plan Indiquant tracé et composition urbaine de Djidjelli.

Le barycentre de ce plan est occupé par l'église (lieu de culte), ensuite vers le début du 19^{ème} siècle, le centre a connu la construction des équipements :

L'église fut construite en 1875 (détruite en 1990), l'hôpital, le marché couvert, le palais de justice, et le port détruit en 1856, reconstruit à partir de 1885 et achevé en 1935.

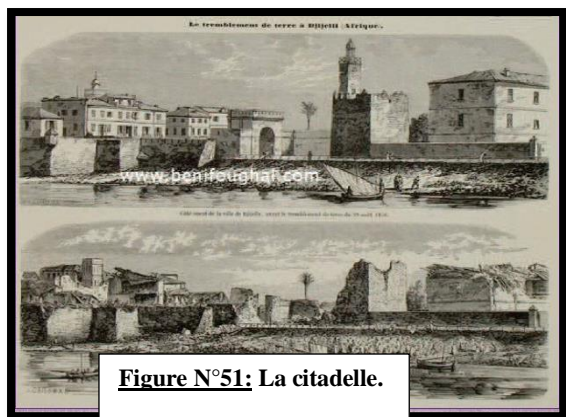
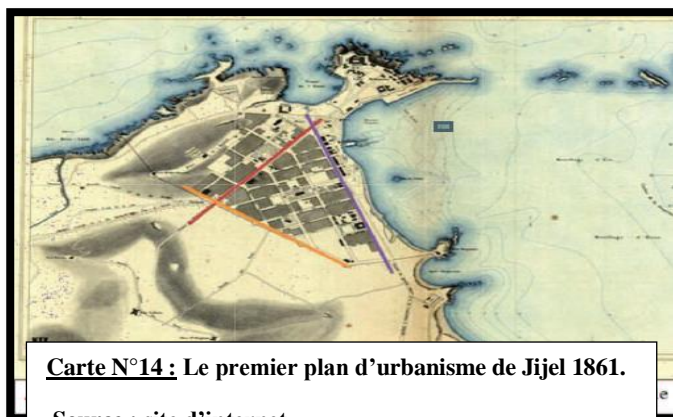


Figure N°51: La citadelle.

Source : site d'internet



Carte N°14 : Le premier plan d'urbanisme de Jijel 1861.

Source : site d'internet

Ce nouveau triangle mis par les colonisateurs est occupé d'une façon progressive, où les colons ont occupé les parties Nord, la plus proche à la citadelle et la mer, et la population arabe est regroupée dans la partie Sud-ouest.

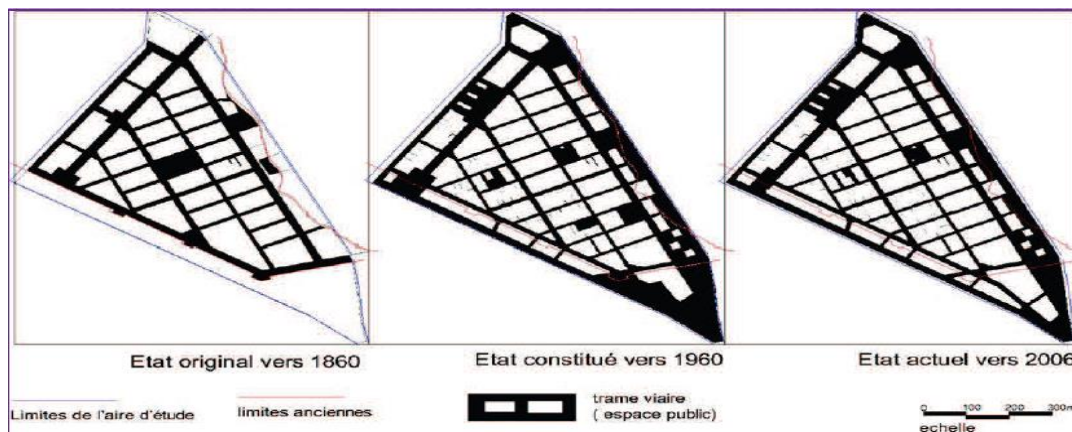
Ce type d'urbanisme colonial a dévoué une ségrégation visible au niveau de découpage des parcelles, où les colons occupent des lots très grands et bien aérés, alors que les indigènes occupent des lots denses, serrés et parfois enclavés, accessible uniquement depuis des impasses étroites.

II.3/le diagnostic du centre-ville de Jijel :

II.3.1/ La trame viaire:

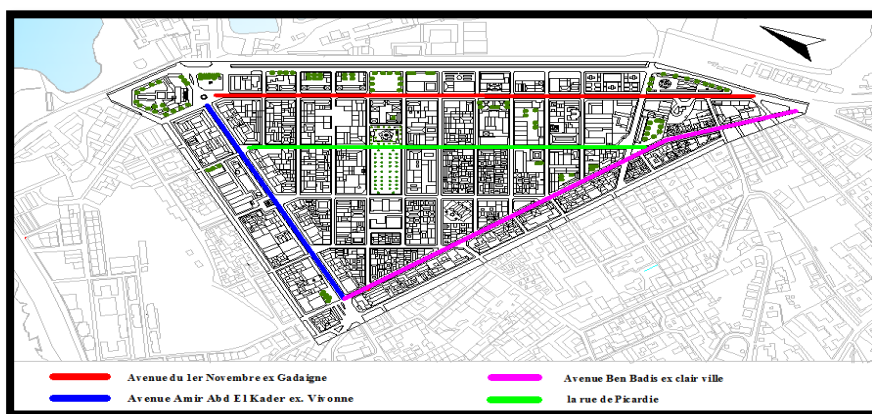
II.3.1.a/Elaboration du plan du centre-ville:

Après le tremblement de terre de 1856, les autorités coloniales ont établies un tracé pour la ville de Jijel dans le but d'y recaser la population locale expulsés de la citadelle et de répondre à leurs besoins civils et d'utiliser la citadelle à des fins militaires, dont le plan a été confié au géomètre Mr Scheslat. Etabli en 1861, ce plan de base semblable à celui des villes européennes, dont les caractéristiques du site (sa topographie et ses dénivelés) sont mettre en valeur le projet architectural et urbain, mais aussi par les règles de fortification, et l'implantation des établissements coloniaux (militaires, administratifs, culturels et cultuels). Conforme aux principes de l'urbanisme du génie de l'époque.



Carte N°15: L'évolution de la trame viaire du centre-ville de Jijel.
Source : BLIBLI M ; mémoire du magister p 19

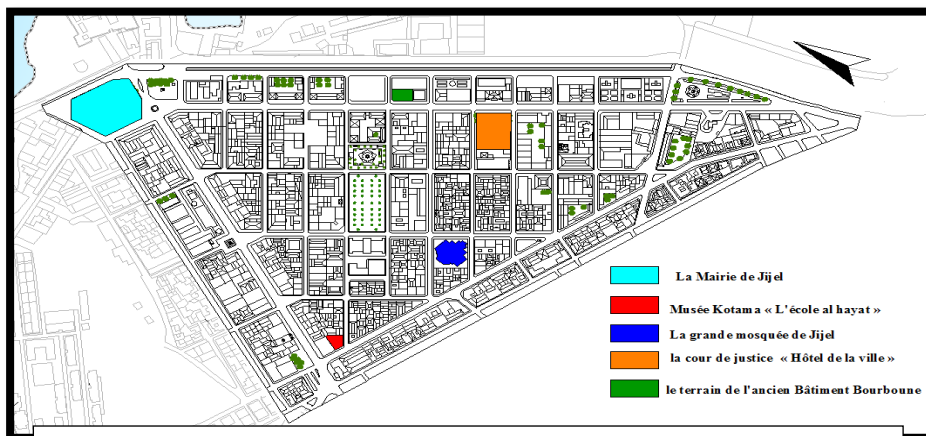
La trame viaire n'a pas beaucoup changée, sa structure originale a été maintenue sinon les quelques adaptations dues aux extensions et densifications internes du tissu, sa hiérarchie physique est restée la même depuis sa création.



Carte N°16 : La trame viaire de la période coloniale au centre-ville de Jijel.

Source : Auteur.

II.3.1.b/Cadre physique:



Carte N°17 : Quelques bâtiments de la période coloniale au centre-ville de Jijel.

Source : Auteur.

II.3.1.c/Le paysage urbain :



Figure N°52: Vue du paysage urbain avant 1962.

Source : KHELLAF Amina ; mémoire de fin d'étude, requalification du centre-ville de Jijel; Université de Jijel 2011.

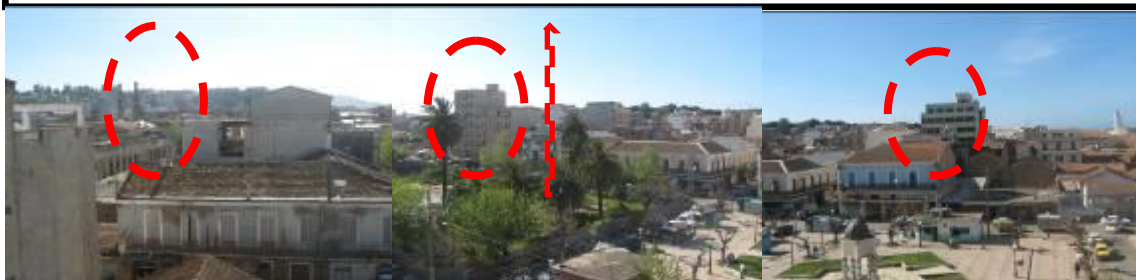


Figure N°53: Vue du paysage urbain en 2008.

Source : KHELLAF Amina ; mémoire de fin d'étude, requalification du centre-ville de Jijel ; université de Jijel 2011.

«la comparaison des photos anciennes et actuelles montre la diminution de la végétation d'alignement, une modification des profils des rues, et des transformations un peu éparpillées sur la tissu et surtout des constructions qui vont en hauteur d'une manière ponctuelle, et qui atteignent parfois la hauteur des points de repère de la ville, l'immagibilité de la ville est perturbée par ce genre de transformation qui ont tendance à noyer les éléments d'appel tel que (l'hôtel de ville, la mosquée...) dans une masse de constructions haute».⁽³⁾

II.4/ Les places publiques dans le centre-ville de Jijel :

L'urbanisme colonial est caractérisé par l'introduction des places publiques dans les tissus urbains, qui ont une grande valeur historique visant à assurer l'animation et la viabilité dans le centre. Au passé les places et les jardins ont été des pôles d'attraction, formaient des lieux de rencontre, de loisirs et de détente pour toutes les tranches de la population. Mais malheureusement, aujourd'hui, ces places connaissent une dégradation apparente, un dépeuplement et une animation moins forte par rapport aux années passées. De ces places :

³-KHELLAF A; mémoire de fin d'étude, requalification du centre-ville de Jijel; université de Jijel 2011.



Figure N°54: les places du triangle colonial.
Source : Djeber Khadidja, mémoire de magister

II.4.1/ Place du pêcheur :



Figure N° 55: la place pêcheur.
Source : auteur 2017.

Cette place est considérée comme la plus animée et fréquentée par la population citadine grâce à sa situation importante à proximité du nœud de l'Hôtel de Ville, les paysages magnifiques qu'elle offre sur la mer et la présence du confort climatique, dans cette place, il existe un statut d'un pêcheur qui est entrainé de coudre, symbole d'une ville côtière caractérisée par la pêche.

II.4.2/ Place de la république :

Située sur le côté Nord du boulevard Rouibah Hocine, elle matérialise l'accès au vieux port et se caractérise par ses mouvements de circulation, sa fréquentation par le public, son confort Climatique assuré par les grands arbres qui y sont plantés.



Figure N° 56: la place de la république.
Source : auteur 2017.

II.4.3/ Place Baba Aroudj :



Figure N° 57: La place Baba Aroudj
Source : auteur 2017.

Située à proximité d'un des trois nœuds qui forment le triangle colonial, celui qui relie l'avenue d'ernovembre 1954 et l'avenue Abdelhamid Ben Badis, cette place est fréquentée par les visiteurs de la wilaya qui veulent prendre des photos de la place, elle offre

de belles perspectives, mais malheureusement, elle souffre du problème de la circulation mécanique très dense surtout celle du poids lourd.

II.4.4/ Place de l'horloge solaire :

Située à proximité de la place de Baba Aroudj, sur le boulevard Rouibah Hocine, la majorité de cette surface est un jardin, qui matérialise le savoir-faire des traitements des jardins de l'époque coloniale.

La fréquentation et l'animation de cette place-jardin est faible malgré les potentialités qu'elle présente : croisement de deux avenues principales, les vues panoramiques qu'elle offre sur la plage du fort Duquesne (Boudiss), l'actuel port de pêche et le confort climatique.

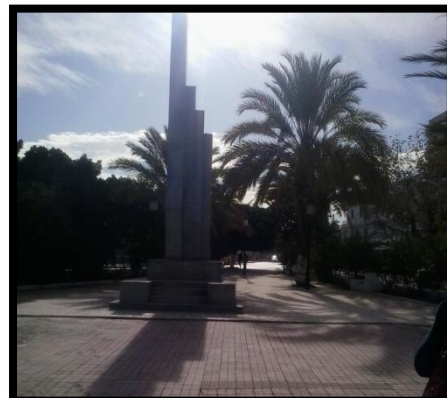


Figure N° 58: La place de l'horloge solaire. Source : auteur 2017.

II.4.5/ Place de l'église :



Figure N° 59: la place de l'église. Source : auteur 2017.

ée sur ce qui est appelé "l'axe d'animation", ce dernier possède un bon nombre d'équipements publics à grande animation et ambiance à l'image du marché public et l'église (démolie en 1990). Aujourd'hui cette place a perdu son importance et sa valeur symbolique acquise durant la période coloniale grâce à la démolition de l'église, sa fréquentation se réduit seulement sur la catégorie masculine à cause de sa proximité au marché.

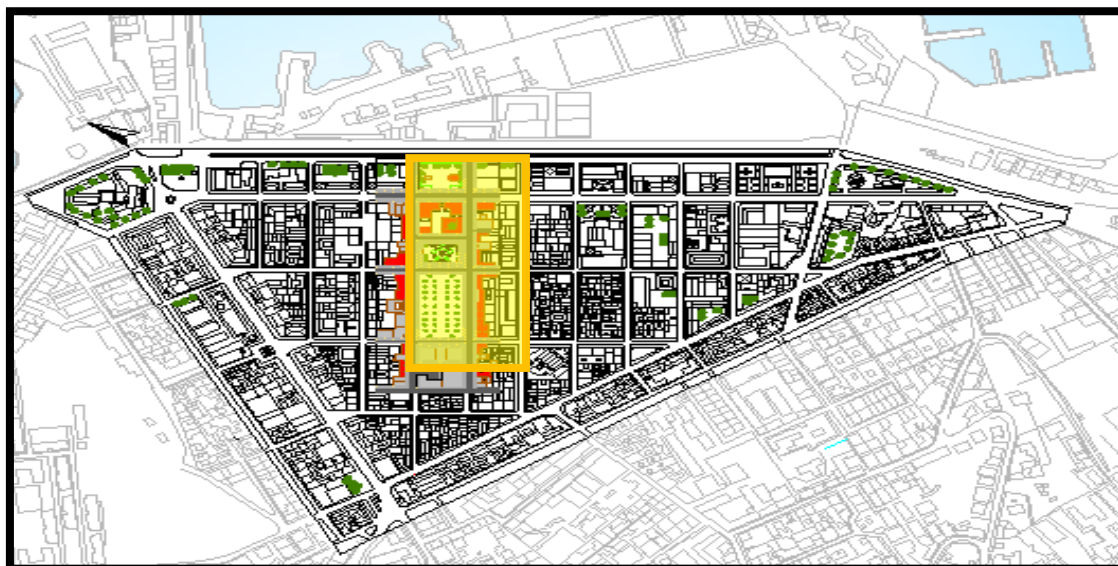
III/ La place ABBANE RAMDANE au centre-ville de Jijel :

III.1/ Présentation :

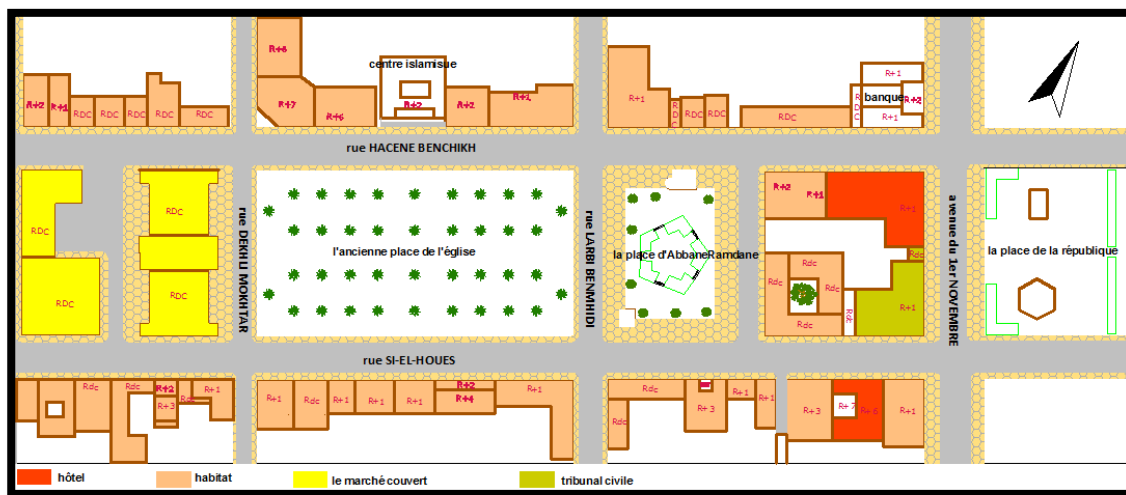
La zone est située au cœur du centre de la ville de Jijel (triangle colonial), entre la zone militaire au nord (exactement le cinéma) et les îlots (résidentiels ,mixtes) au sud, est et ouest. .La zone accueille des équipements publics et de souverainetés ainsi qu'une partie commerçante à l'échelle de la ville ce qui permet à la ville d'être perméable.

Son caractère hautement commercial à l'échelle de la ville et son statut de centre-ville ont fait d'un lieu attractif qui connaît une fréquentation intense. Les places publiques, les locaux de commerce, le marché sont des lieux de rassemblement et de rencontre grâce à cette animation et au caractère particulier du lieu.

Le réseau viaire est dense et souvent de faible largeur. Cette situation va affecter l'espace public dans toute sa diversité spatiale : place, rues, trottoirs pour le stationnement des voitures.



Carte N°18: La situation de la zone d'intervention par rapport au centre-ville Jijel.
Source : Auteur.



Carte N°19: La situation de la zone d'intervention par rapport au centre-ville de Jijel .
Source : Auteur.

III.2/ aperçu historique :

III.2.1/ La place à l'époque coloniale :

L'église saint Simon et Judée est édifiée dans la période coloniale dans les années 1875 à l'aide des ingénieurs allemands d'Alsace et Laurein, Edifiée sur un axe d'animation, elle dominait le centre colonial et imposait sa force et son pouvoir. Construite au milieu de l'îlot, entouré des arbres et jardins et entourée d'une clôture à base de pierre taillée surélevée de fer forgé, Son clocher et son horloge constituait un point d'appel en même temps un point de repère fort à l'échelle de la ville. Le rôle de l'église est consolidé par la présence de la place juxtaposée (abbane ramdane actuel) pour le loisir et le

regroupement aussi pour les fêtes des chrétiennes pendant le week-end dans cette période de colonisation française.

III.2.2/Après l'indépendance :

Le clocher a changé, l'église avait subi Des transformations pour être attribuée aux frères Musulmans et la place perde ses valeurs.

III.2.3/ Après 1990 :

L'église est démolie pour être remplacé par une Mosquée mais malheureusement le projet est abandonné.

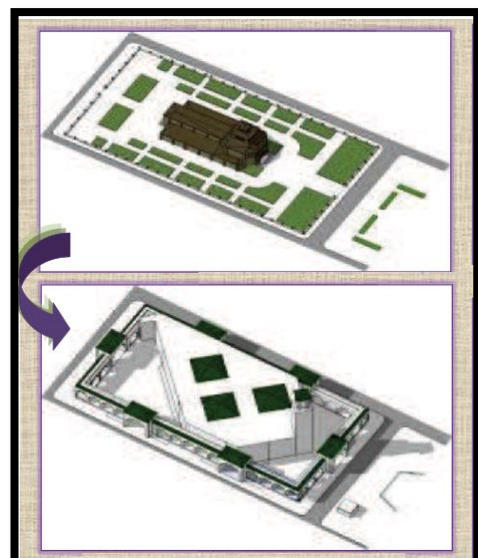


Figure N°60 : La place de l'église avant et après 1990.

Source : mémoire de magister, djeber khadidja

III.3/Approche socio-économique :

A travers la création des effets d'entraînement par la rénovation de façades, l'installation de commerces et de services, l'entretien des espaces verts, l'écoute des habitants, l'installation d'aménagement répondant à leurs besoins, les places publiques contribuent à améliorer le cadre de vie. Les différents **groupes sociaux** qui habitent la ville, contribuent à tisser des liens entre les quartiers en favorisant les échanges, qui pourraient à leur tour permettre une prise de conscience, voire une mobilisation transitive.

Au-delà de ces usages, les places publiques sont des lieux porteurs de valeurs de représentation et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribuées ; ce sont ces valeurs qui forgent l'identité des lieux. Mettre en valeur cette identité et favoriser les repérages historiques dans la ville sont des enjeux que toute revalorisation de place publique doit intégrer.

III.3.1/Valeur sociale et anthropologique :

La place publique Abbane Ramdane est le lieu où les **relations sociales** peuvent prendre des aspects très contrastés par rapport aux autres places dans la ville de Jijel : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriation par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture, ou lieu sans vie.

Place publique n'est donc surtout pas un lieu technique, mais elle est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées. Il se révèle donc porteur de sens pour les usagers.

III.3.2/ Valeur économique :

En ce qui concerne notre recherche, le commerce est l'un des plus anciens et des principaux usages de la place publique, il est là où les gens se réunissent, et souvent est le facteur qui crée les liens entre les habitants de la place Abbanne Ramdane. On va d'une boutique à l'autre, on avance dans le spectacle de la rue, la présence du marché qui facilite de transporter pour faire des achats.

III.4/ Approche urbaine-architecturale :

III.4. 1/ Domaine urbain :

III.4.1.a/ Position dans la trame urbaine:

Elle se trouve dans le centre de gravité de triangle historique, une situation très importante dans la structure urbaine.

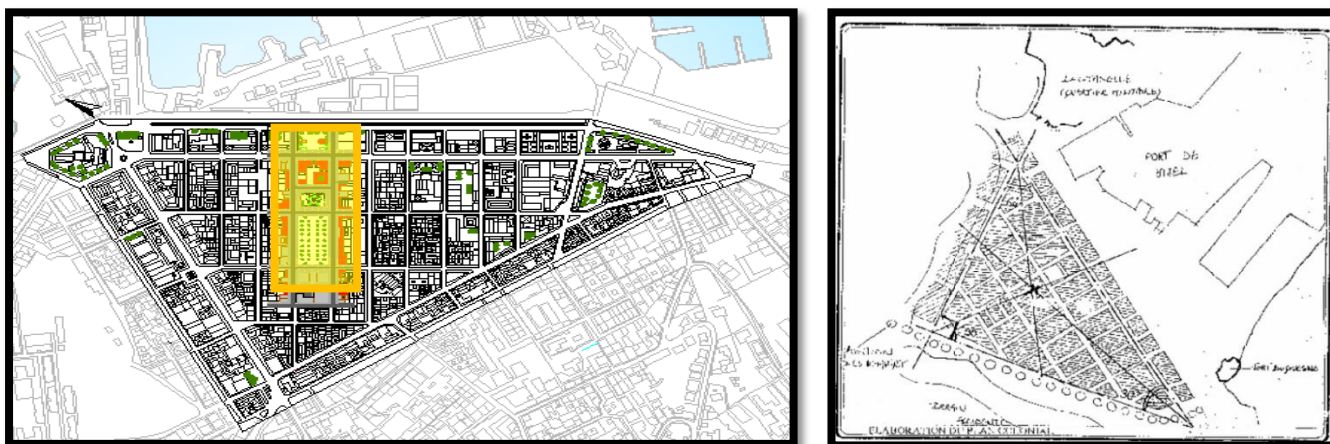
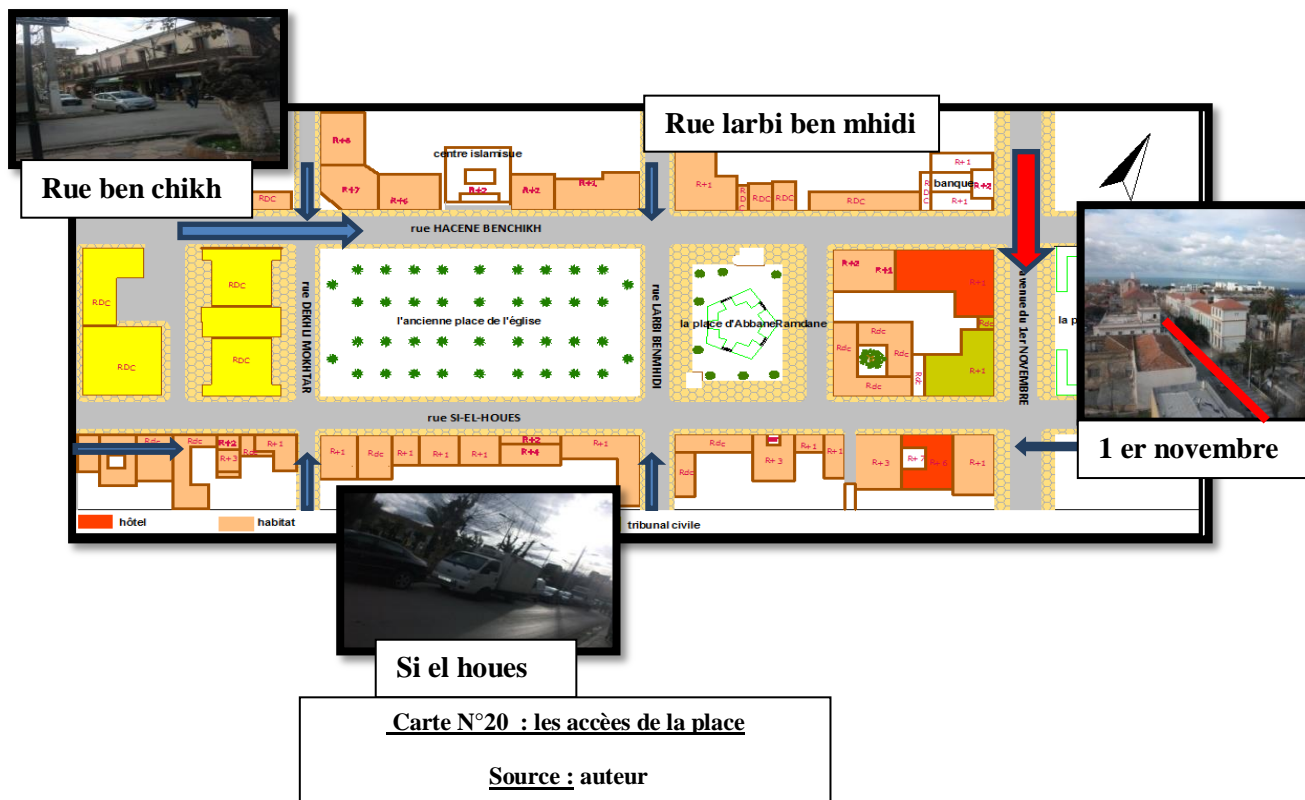


Figure N°61 : Position de la place dans la trame urbaine
Source : mémoire de magister, Djeber Khadidja

III.4.1.b/ Les accès :

L'accès à la place se fait essentiellement par l'avenue 1 er Novembre et d'autre par rue secondaire comme la rue ben cheikh, si lhoues, larbi ben mhidi et dekheli Mokhtar.



III.4.1.c/ Les points d’appel et les points de repère:

On remarque qu’il y a dans la place **ABBANE RAMDANE** plusieurs points d’appel et points de repère tels que : l’hôtel glacier, tribunal civil, le cinéma, le marché ...

III.4.1.d/ Le mobilier urbain:

Dans la place **ABBANE RAMDANE**, on remarque l’insuffisance des mobiliers urbains.

III.4.1.e/ Les Nuisances:

Pollution d’air (dégagement de CO₂), la présence de déchets à proximité du marché et l’inconfort visuel.



Figure N°62 : Photo représente les nuisances dans la place **ABBANE RAMDANE**.

Source : auteur 2017

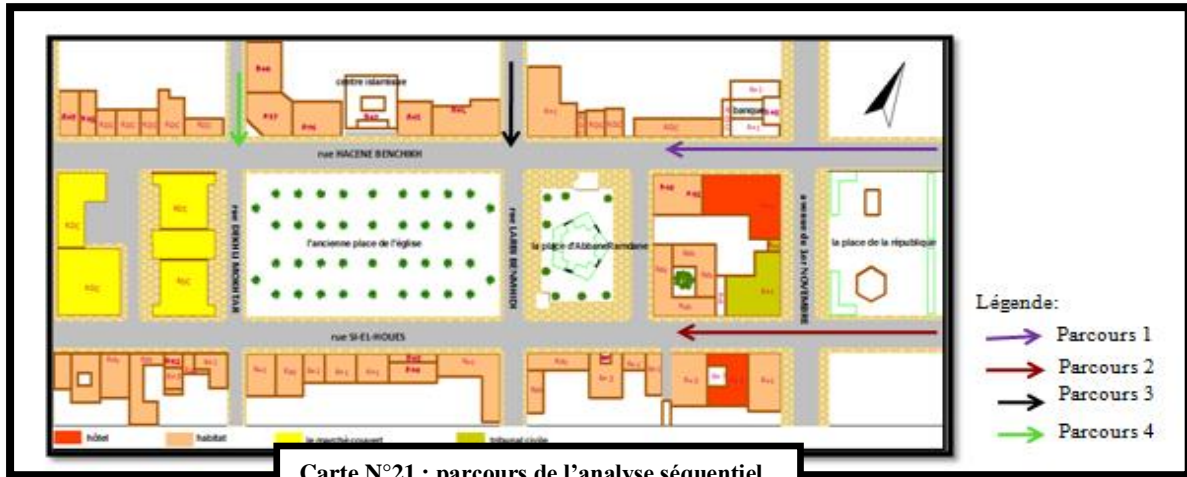


Figure N°63 : Photo représente la vétusté du pavage.

Source : auteur 2017

III.4.1.f/ Les risques urbains:

- La mauvaise remise en état après les travaux deréparation des réseaux divers.
- La vétusté des pavages.
- Présence d'eau agissant par ruissellement (pluie).



Carte N°21 : parcours de l'analyse séquentiel
Source : auteur

III.4.1.g/ Analyse séquentielle de la place:

Parcours n°1 : La rue ben cheikh



-Les façades sont droites Avec une ouverture complète du champ visuel vers la place.

Parcours n°2 : La rue si lhoues



- L'effet d'alignement et succession des bâtiments.
 - Une ouverture frontale de champ visuel.
 - Le rythme monotone des façades qui sont droites .

Parcours n°3 +4 : Larbi ben mhidi+dekheli Mokhtar :

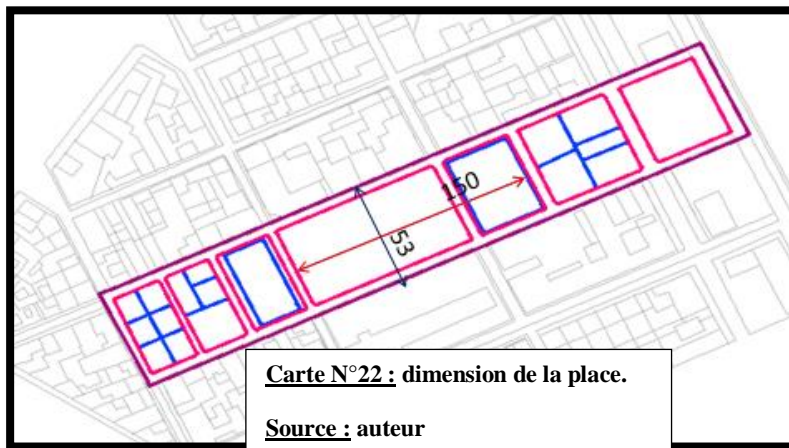


-Les façades sont droites.
-Avec une ouverture complète du champ visuel vers la place.

III.4. 2/Domaine architectural :

III.4. 2.1/ Caractéristiques et clés de lecture :

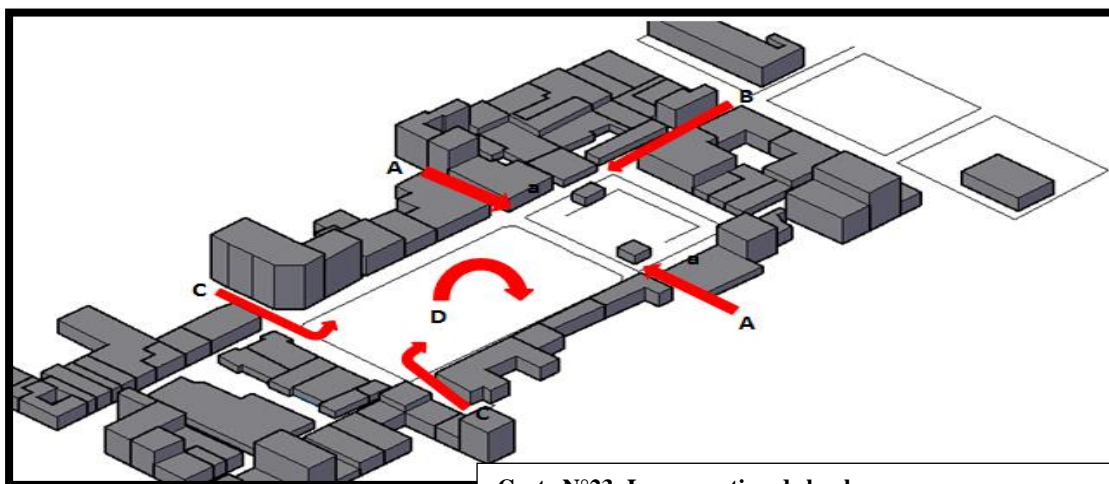
III .4.2.1.a/ Forme et dimensions: C'est une place ouverte d'une forme rectangulaire, de dimension (150*53m)



Carte N°22 : dimension de la place.

Source : auteur

III.4. 2/Domaine architectural.4.2.1.b/ La perception :



Carte N°23 :La perception de la place.

Source : auteur

A : Perception frontale de a.

B : Perception de biais de plusieurs parois, des angles et des ouvertures.

C : Perception latérale incomplète (invitation).

D : Perception centrale : parcours visuel circulaire.

III.4. 2/Domaine architectural.4.2.1.c/Ouverture ou fermeture :

La fermeture complète de la place abbane ramdane induit une plus ou moins grande Intimité.

III.4. 2/Domaine architectural.4.2.1.d/ L'enveloppe:

La façade urbaine de la place est fermée autour d'un vide qui devient un volume, le rythme de ses façades est la conséquence du découpage parcellaire.

III.4. 2/Domaine architectural.4.2.1.e/Les parois :

La place est délimitée par des parois matérialisée par un ensemble d'habitations dont les RDC sont dédiés à l'urbain. Et des équipements.

-Elles offrent un alignement de façades autour de la place.

-Respect de la mitoyenneté et du gabarit qui varie de R à R+5.

-Elles sont organisées en trois parties, le soubassement, le corps et le couronnement. L'animation de cette place est renforcée par la végétation qui est matérialisée par une série de palmiers, jouant le rôle d'un micro climat.

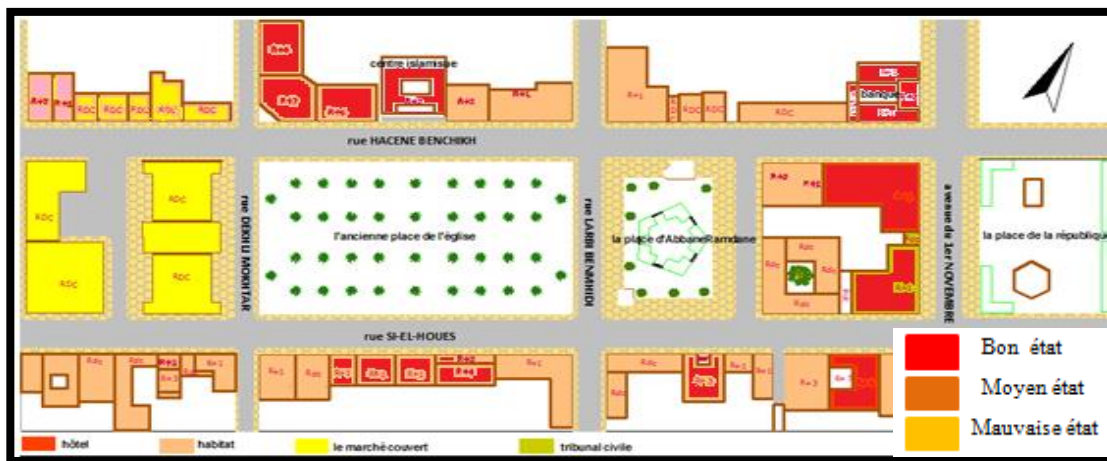


III.5/ Usages :

La place abbane ramdane représente un symbole d'une histoire au prestige du passe, elle retrouve son rôle de cœur de la ville, rappelant l'époque coloniale, les cérémonies civiques ou religieuses et s'affichaient comme l'espace privilégié de l'activité économique et commerciale, ainsi c'est un lieu de rencontre, de communication et de détente grâce à leur emplacement importante.

La place bénéficie d'une percée visuelle à partir du 1^{er} et 2^{eme} étage sur mer.

III.6/ Etat de conservation:



Carte N°25: Etat de conservation du cadre bâti.

Source : traitement personnel


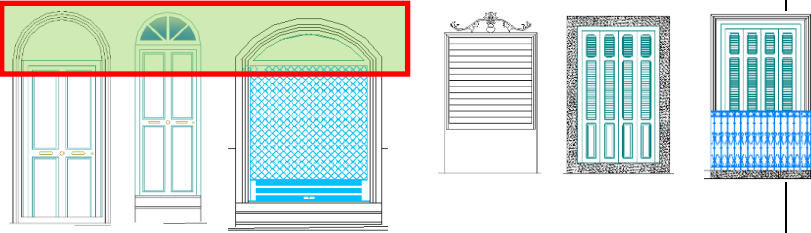
III.6.1/ Le cadre bâti:

.En Bon état : concerne généralement les nouvelles constructions (habitat) , le centre islamique et d'autres constructions à restaurer.

.En Etat moyen : les immeubles qui présentent des signes de dégradations superficielles, telles que fissures superficielles, revêtements dégradés, présence d'humidité, etc.

.En Etat dégradé : les immeubles (cinéma et quelques habitations...) qui souffrent de pathologies menaçant le cadre bâti qui risquent de s'effondrer et qui constituent donc, un danger pour les occupants, et parfois même, pour les passants.




III.6.2/ Etude des façades


Façades	équipement	Description
coloniale	 <p>le cinéma + les habitations</p>	 <ul style="list-style-type: none"> -La rythmicité des ouvertures. -Ouvertures en hauteur (rectangulaire). -L'emploi des arcs au niveau des ouvertures

<p>coloniale</p>		<p>Couverture en tuile rouge.</p>  <p>Décoration Sculpture (décoration florale)</p>     <p>-Sculpture (décoration florale) -Revêtement blanc pour les murs et bleu pour les ouvertures</p>
<p>Arabe traditionnel</p>		<p>-La façade presque aveugle, si ce n'est la présence de quelques petites ouvertures. -On remarque l'absence d'ornement extérieur. -fenêtres de petites dimensions. - toit incliné en tuile rouge.</p>
<p>récent</p>	<p>Centre islamique</p>  <p>Hôtel taghrasset</p>	<p>Une façade Caractérisée par: la Symétrie, l'axialité et l'alignement. En effet il s'agit d'une architecture monumentale, qui s'impose par sa richesse en éléments décoratifs (corniches, encorbellement, grandes portes avec impostes...).</p> <p>-l'utilisation des nouveaux matériaux de construction.</p>

IV.6.3/ Bilan de l'état de fait:

	Etat de fait	
construction	pathologies	

<p>✓</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pathologies</p>	<p style="text-align: center;">Le cinéma</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Humidité permanente et suintements de condensation entraînant une corrosion externe -la chute de la charpente en bois de toiture -détérioration de la tuile -fléchissements des planchers -des moisissures au niveau des corniches -désordre au niveau des ouvertures -fissuration de la brique -usure des escaliers
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pathologies</p>	<p style="text-align: center;">Le marché</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Humidité permanente et suintements de condensation entraînant une corrosion externe -Prolifération de végétation par manque d'entretien engendrant la fragilisation des murs
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Pathologies</p>	<p style="text-align: center;">Les habitations</p> 	<ul style="list-style-type: none"> -Prolifération de végétation par manque d'entretien engendrant la fragilisation des murs - Humidité permanente et suintements de condensation entraînant une corrosion externe. La fermeture des boutiques. -Le changement des types d'ouverture au niveau de matériaux.et de forme -détérioration de la tuile Fissure horizontale et verticale apparente sur la face des parois. - les décollements d'enduits. - Corrosion de bois apparente sur la face des portes.

Pathologies	<p>La place</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement qui ne répond n'a aucune fonction précise. -L'entrée de la place est utilisée comme un parking de stationnement La déformation de plusieurs tronçons d'escaliers. -L'état délabrée des canalisations et la présence des poubelles. - Pavage détérioré. trottoirs dégradés. - pavage détérioré. - Les salissures apparentes au niveau des rues
--------------------	--	--

Conclusion:

La place abbane ramdane représente un élément vital et un lieu de vie dans notre environnement. Son aménagement dans la ville est donc un geste aux conséquences importantes. Les places favorisent l'échange et le développement des relations sociales, elles multiplient les opportunités de rencontre et nous permettent d'évoluer parmi les gens. Par ailleurs, à travers ses fonctions esthétique, sociale et récréative la place peut raffiner le caractère national et rectifier les agissements ; elle peut être à l'origine de l'éducation civique et morale de la population.

A travers notre lecture urbaine du noyau historique de Jijel, on est arrivé à identifier ses caractères fondamentaux et à mettre en évidence ses points forts.

Points forts	Points faibles
--------------	----------------

<ul style="list-style-type: none"> - Une situation stratégique au centre-ville, - Une position stratégique en plein tissu ancien. - Sa situation près deux axes commerciaux très importants. - La présence d'un édifice culturel ; le Centre islamique consolide la fonction culturelle et sociale. - Le site contient plusieurs édifices de l'architecture coloniale. -valeurs patrimoniale et historique qui représentent l'identité et la mémoire collective. 	<ul style="list-style-type: none"> - Place totalement invisible de l'extérieur. - Faible appropriation de l'espace. - Les activités commerciales en déclin. - L'image de la place est liée aux légendes urbaines qui n'attirent pas les flux de population. -Le problème d'héritage qui mène vers un abandon de la majorité des bâtiments. - Le stationnement quelconque. - l'absence d'un monument très important qui est l'église et qui était à l'origine de la création de la place.
--	---

Recommandations :

Afin de revaloriser et atteindre une plus grande unité sociale dans la place publique ; nous avons pu dégager quelques principes en se basant sur une enquête sociologique menée sur terrain importants sont :

✓ Embellir, offrir une continuité, une lisibilité accrues et garantir aux citoyens un accès facile à la place. Revaloriser l'espace urbain c'est ainsi, participer à la qualité du cadre de vie urbain.

Dans cette perspective, la revalorisation de la place nécessite une intervention sur la structure urbaine à travers :

✓ L'offre d'un environnement de qualité, tout à la fois visible et lisible, diversifié et cohérent, au service d'une mixité fonctionnelle, d'usage et d'ambiance, propice à son intégration au tissu urbain.

✓ Encouragement de la mixité fonctionnelle au sein de la place publique pour répondre aux diverses attentes des usagers, tout en veillant à garantir un équilibre entre l'intérêt général et les multiples demandes des usagers.

✓ Donner la priorité aux aménagements permettant un accès équitable à l'offre d'aménités urbaines, renforçant les valeurs de justice urbaine et de polyvalence des usages.

✓ Favoriser la création d'espaces d'urbanité accueillant une diversité d'ambiance. Les ambiances urbaines sont des structures actives. L'intensité sensorielle d'un lieu engage la possibilité d'un usage

pluriel (flânerie, rencontre, etc.). L'intensification est ici « mesurée » par un volume d'événements, d'activités et d'interactions sociales et environnementales chargées de sens.

- ✓ La restauration du pavage dégradé.
- ✓ L'ingestion des nouvelles fonctions au niveau de la place
- ✓ Le renforcement de l'aspect de regroupement au niveau des places à travers un mobilier urbain approprié.
- ✓ L'attractivité des places peut être assurée par la garantie de la sécurité jour et nuit.
- ✓ Jeu de lumière et de couleurs dans les places publiques.
- ✓ Des expositions et des manifestations culturelles au niveau de la place.
- ✓ La revalorisation des façades comprend plusieurs étapes :

a- Réhabilitation des façades :

- ✓ - Identification de la source d'humidité.
- ✓ - Décapage des enduits.
- ✓ - Pose d'un enduit à base de chaux.
- ✓ - Restauration des portes et fenêtres.
- ✓ - Enlèvement des câbles situés au niveau de la façade.
- ✓ - Traitement des fissures par la mise en place de plâtre.

b- Les vitrines :

- ✓ - Les rideaux métalliques seront à l'intérieur car le store fermé est d'une lourdeur qui dépasse la façade.
- ✓ - Les vitrines ne doivent pas être opaques.
- ✓ - Aucune décoration des vitrines.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Les places publiques sont d'abord des lieux de vie, d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, par excellence, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, que l'on peut s'approprier tout en les laissant aux autres. En effet, par l'ancienneté de leurs tracés, de nombreuses places publiques sont partie intégrante du patrimoine urbain et appartiennent à l'identité de la ville. Mettre en valeur cette identité par la revalorisation, permettra de développer leurs potentialités touristiques et économiques.

La place doit donc jouer un rôle primordiale dans la ville: espace de repos, de convergence, espace de communication et d'animation, et elle doit être un élément essentiel du patrimoine, un lieu porteur de signes culturels et sociaux, elle est souvent un lieu symbolique et identitaire de la ville.

Notre recherche s'articule autour de la revalorisation de l'héritage de la période coloniale en matière de places publiques au centre-ville de Jijel et la problématique de leur mise en valeur. Cet héritage n'est pas seulement à traiter sous l'angle patrimonial mais comme un véritable enjeu urbain pour la ville d'aujourd'hui. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'effectuer leur mise en relation avec l'ensemble de la ville dans leur traitement.

La place publique par ses fonctions et par ses aménagements est le meilleur moyen pour parvenir à une vraie socialisation dans la ville ; elle est donc un véritable sujet de création et de recherche, c'est un élément fondamental dans le développement de la forme urbaine de la ville ; car la place publique constitue un vecteur de socialisation, et une des préoccupations majeures des aménageurs et des politiques urbaines.

La présence des places publiques dans les quartiers est considérée comme une des conditions de réussite de la politique urbaine. Dans ce contexte la ville est une source de collectivité viable, c'est la raison pour laquelle le développement social de la ville est appuyé sur la création des places publiques de qualité.

À travers notre cas d'étude, nous avons constaté que la place Abbane Ramdane a perdu ses valeurs, à cause des transformations et des interventions anarchiques qu'elle a vécu, ce qui a défiguré son image de lieu de repère et de mémoire. Ceci nous a mené à chercher des solutions pour revaloriser cet héritage dans le cadre d'un développement urbain durable, en créant un cœur vitale et attractif.

Enfin, nous pouvons dire que la création d'une ambiance et d'une morphologie (forme, aménagement, et situation...) favorable aux séjours des habitants se dessine comme un agrément, un élément fondamental encourageant la production et le renforcement du lien social qui peut être obtenu par le dialogue, la rencontre et par la fréquentation des places publiques.

Bibliographie

Les mémoires:

_ **BOUDCHICHE Ryma:** (2016) question des églises coloniales en Algérie entre patrimonialisation et disparition « Cas des églises coloniales de Jijel. mémoire de magistère, option: préservation de patrimoine architectural

_ **BOUTELLIS T:** (2007). *modélisation et évaluation de la qualité de l'espace de récréation : cas de la place Abbane Ramdane à Jijel*, mémoire de magistère Architecture, option : architecture.

_ **DJABER khadidja:** (2014) la mise en patrimoine de l'héritage colonial en Algérie : entre ambitions et incertitudes cas du centre colonial de la ville de Jijel, mémoire de magistère option : stratégies et préservations du patrimoine

_ **BOUHELOUF Yasmine:** (2014) L'attractivité urbaine au service de la revitalisation du centre ancien de Jijel, mémoire de MAGISTERE; option: « Urbanisme et Ville Durable »

_ **SAFRI Saïd:** (2008) renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin cas du centre-ville de Jijel, mémoire de magistère; option : ville et projet urbain

-**BOUGHIDA Abdelwahab Moncef**, revitalisation des vieilles villes auresiennes - cas de menâa -, mémoire de magister, université hadj lakhdar, Batna. 2012.

- **ATRIH Nahla, Amina CHERRID, Fatima Zohra SAMER** ,Le développement urbain durable comme facteur de préservation et de mise en valeur de l'héritage architectural et urbain colonial de Jijel; "cas de l'ancienne place du marché et de l'église», mémoire fin d'étude ,université de Jijel,2016.

les ouvrages:

- **RAYMOND André**, Les grandes villes arabes à l'époque ottomane. Editeur Sindbad, 1985. P 169.

- **FERAUD Charles** , Histoire des villes de la province de Constantine, bougie, Bougie, Constantine, 1869

-**FRANCOISE Choay** , l'allégorie du patrimoine, Paris –p128. 1992

-**GAUTHIEZ.B**, Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris, (2003).

-**Grand dictionnaire Larousse**, Paris, 1983, p3887

Articles et revues :

- ALLAIN.R**, Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris, (2004).
- BASSAND.M et AL**, Vivre et créer l'espace public, édition : Presses polytechniques et universitaires Romands, Lausanne, (2001).
- **B. Bance, A. Morel**, dictionnaire raisonné de l'architecture française du 11^e Emme au 16^e Emme siècle, 10 vol, Paris, 1854 à 1868, Page 14 ; tome 8.
- BERTRAND. M. j et al**, Les places dans la ville; lecture d'un espace public, édition Dunod, Paris, (1984).
- **BERTRAND (M-J) et LISTOWSKI (H)** : Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984, p1, et 9, 67.
- CAMILLO Boito**, conserver ou restaurer ; les dilemmes du patrimoine; 1893
- E.Carette** : Etude sur la Kabylie, exploration scientifique de l'Algérie vol 1, paris 1848.)
- **EUGENE Viollet-le-Duc**, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle - Tome 8, 1854-1868« Restauration »
- **FRANÇOISE Choay**, Le patrimoine en questions : anthologie pour un combat / - [Paris] : Éd. du Seuil, DL 2009 (61-Lonrai : Normandie roto impr.). - 1 vol. (XLIX-214 p.) ; 21 cm. - (La couleur des idées).
- **JOHN Ruskin (trad. George Elwall)**, Les sept lampes l'architecture, éd. Denoël, p. 206, 1987.
- ZUCHELLI alberto**, Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine, volume2, OPU, Alger, Hydra, Page 376....408, (1983).
- **MERLIN. P ET CHOAY. F**, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris, (2000).
- P. Panerai** in «Eléments d'analyse urbaine», Ed : archive d'architecture moderne, Bruxelles 1980.
- **J-P Murret, Y-M Allain, M-L Sabrie**, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur, Paris, 1987, p207.

Chartes, conventions et textes juridiques:

- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, 1985, <https://rm.coe.int>, consulté le 6/03/2016.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE

MONDIAL CULTUREL ET NATUREL, 16 novembre 1972, Paris, <http://whc.unesco.org/>, consulté le 02/03/2016.

-Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; 2003, <http://www.unesco.org>, consulté le 02/03/2016.

-La charte de Burra, 1999, Australie, <http://www.icomos.org>, consulté le 07/03/2016.

- ICOMOS, 2004, CHARTE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES MONUMENTS ET DES SITES (CHARTRE DE VENISE 1964), <http://www.icomos.org/>, consulté le 06/03/2016.

-la-chartre-dathenes-pour-la-restauration-des-monuments-historiques, 1931,<http://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes>, consulté le 04/03/2016.

-ICOMOS, 2004, Chartede Venise, 1964, www.icomos.org/venicecharter2004/historyfr.pdf, consulté le 04/03/2016.

- UNESCO, CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL ; Paris, 1972, <http://whc.unesco.org/>, consulté le 05/03/2016.

- Amsterdam, 1975, <http://www.icomos.org/fr/chartes-et-normes>, consulté le 05/03/2016.

-Conseil de l'Europe, 2014, Convention de Grenade 1985,http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Archeologie/default_fr.asp, consulté le 06/03/2016.

-ICOMOS, 1987, CHARTE INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DES VILLES HISTORIQUES (CHARTRE DE WASHINGTON 1987), <http://www.icomos.org>, consulté le 06/03/2016.

-ICOMOS, 2003, <http://www.icomos.org/charters/chartes.pdf>, consulté le 06/03/2016.

-ICOMOS, 2008,http://www.international.icomos.org/charters/interpretation_e.pdf, consulté le 07/03/2016.

- (Chadli BENDJED, 1981), Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des Sites et Monuments Historiques et Naturels, <https://www.unodc.org>, consulté le 07/03/2016.

Autres documents :

- **BENSEDIK Mohammed Nassim**, GUEDABI Mohamed Lamine, BENTERKI Mehdi. Les espaces publics, 2010-2011. <http://fr.slideshare.net/Saamysaami/espaces-publiques-01>

Page consulté le 10-4-2016a17 :45pm.

- **FUSCO Giovanni et al**, L'analyse des espaces publics. Les places, <http://www.espaces-publics-places.fr>. Consulté le 01-04-2016.
- **Indal**, Mobilier urbain, 2012, <https://issuu.com>, consulté le 01/04/2016.
- **LAURENT Antoine**, Aspects théoriques de la restauration du patrimoine, 2005, <http://enssibal.enssib.fr>, vol55, consulté le 05/03/2016. PDF.
- **Rafik Aribi**, ANALYSE DE LA LEGISLATION PATRIMONIALE ALGERIENNE, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme http://w3.uniroma1.it/unimed/copia_audit_db2/legaldocs/algeria01.htmArch, consulté le 15/03/2016.
- **ROBERT-MAX ANTONI**, Dossier documentaire sur La place publique, Séminaire Robert Auzelle, <http://www.arturbain.fr>. 2007. Consulté le 02/03/2016.
- **SAÏD Aïssa Kahina**, L'héritage architectural colonial du XIXe- XXe siècle en Algérie : entre continuité et rupture, 2008, (EPAU) Université Mouloud Mammeri, département d'architecture, Tizi-Ouzou, www.if-algerie.com/alger/heritage-de-l2019architecture-coloniale-atout.
- **SAINT Raymond**, La mise en valeur du patrimoine, 2012, http://www.riviererouge.ca/sites/www.riviererouge.ca/files/upload/fiche_16_la_mise_en_valeur_du_patrimoine.pdf, vol2, consulté le 06/03/2016.
- **XAVIER CASANOVAS**, LA MÉTHODE REHABIMED, Une approche multidisciplinaire à la réhabilitation urbaine, Barcelone, 2007.
- **GILLON Jean-Marie**. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

Autres sites consultés :

- _ <http://www.rehabimed.net>. <http://www.euromediterranee.fr>
- <http://architous.1fr1.net/>
- <http://ighilali.free.fr/images/carte-bejaia.jpg>
- Google earth
- <http://www.arru.nat.tn/>.
- <http://philippevallee.weebly.com/>
- <http://www.espaces-publics-places.fr>
- Paris1900.lartnouveau.com
- <https://issuu.com>
- <http://www.panoramio.com>

Annexe 01 :**Questionnaire sur La place de l'Abbane Ramdane :**

Mettez une croix (X) dans la case correspondante votre réponse

Identification des aspects socioprofessionnels

- **Sexe :** masculin féminin
- **Niveau d'instruction**
 Sans primaire moyen secondaire
 universitaire
- **Profession :**
 Sans retraite fonctionnaire
 commerçant
 Fonction libérale étudiant autre
- **De quelle catégorie d'âge êtes-vous**
 20-30 30-40 40-50 50-60

Confort et perception

- **quels sont les premiers éléments qui attirent votre attention dans la place ?**
 -le mobilier urbain (bancs, lampadaires) les gens les activités
 -l'aménagement (verdure, fontaine) autre (précisez)
- **la place est –elle pour vous :** un espace ouvert un espace fermé
- **Est –ce que la place constituent pour vous un lieu de :**
 Rencontre repos repère de la ville
 un passe-temps rassemblement autre

- lors de votre présence dans la place, êtes-vous gênés par :

-la foule :

Les gens de passage les gens assis les gens qui
activent

- la bruit :

Discussion circulation automobile activité
environnantes **-le climat :**

Le froid l'humidité le soleil le
vent

-la pollution :

Fumée d'échappements fumés d'activités
poussière

- Est-ce que les lieux sont propre ? oui non
- Est-ce que vous vous y sentez en sécurité ? oui non

Accessibilité et liaison

- Y a-t-il une bonne visibilité entre la place et les bâtiments qui l'entourent ?

Oui non

- est-ce que vous vous déplacer facilement pour atteindre la place ?

Oui non

- les véhicules ont-ils un accès facile dans cette place ?

- oui non

Sociabilité et fréquentation

- vous y allez : souvent occasionnellement rarement

- quand utilisez-vous la place ?

Avant 8 h de 13h à 17h de 8a 12 h au-delà de
17h

- vous l'utilisez généralement :

- ✓ les jours de semaines

Le matin l'après-midi le soir

- ✓ le week-end :

Le matin l'après-midi le soir

• **pourquoi venez-vous dans la place ?**

Pour rencontrer quelque un pour transiter pour y travailler

Parce que j'aime bien être ici pour faire achats pour me distraire

• **qui est votre opinion sur la démolition de l'église de centre-ville ?**

•

• **à vous avis .qui est-ce que vous voyez a sa place ?**

•

• **le manque attractivité de la place est-elle due a l'absence d'un monument très important qui marqué le centre-ville, l'église est été a l'origine de la création de cette place ?**

•

• **qu'est-ce que vous proposez pour améliorer la qualité de l'espace urbain, dit la place abbasteramdana ?**

•

Annexe 02 :

I/ Contexte instrumentaire et juridique

Afin de cerner le processus de revalorisation des places publiques qui puisse avoir des impacts positifs sur la dynamique de la vieille ville de Constantine, puis de donner des pistes.

De recherche pouvant en développer la faisabilité et l'efficacité, il convient d'abord de définir

Le contexte juridique dans lequel s'inscrivent les places publics de notre pays, et de connaître les limites de son application sur le terrain.

II/ Textes législatifs relatifs à la gestion des espaces publics en Algérie

Bien que la réglementation algérienne en vigueur ne contienne aucune clause qui identifie clairement le gestionnaire des espaces publics et les places publiques en particulier, on trouve la loi 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune¹, dont les missions de la commune, qui apparaissent dans les articles de cette loi, consistent en effet entre autres en :- La salubrité publique et la sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics.

- Le maintien de l'ordre dans les endroits publics où ont lieu des rassemblements de personnes et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques.
- le développement d'activités économiques en relation avec ses potentialités et son plan de développement et les Stationnements payants...
- La préservation et la protection des sites et monuments en raison de leur vocation et de leur Valeur historique et esthétique.
- La signalisation dans les espaces publics.
- La création et l'entretien d'espaces verts et de tout mobilier urbain visant l'amélioration du cadre de vie et la gestion et le contrôle des marchés communaux.

En confrontant le contenu de ces articles à la réalité, nous concluons que selon la loi de la Commune, parmi les missions attribuées à la commune, par rapport aux usages actuels Pratiqués dans les places publiques du centre-ville de Jijel, elle doit assumer.

-L'instauration de la sécurité, la libre circulation dans les rues, ce qui induit automatiquement l'éradication du commerce informel qui remet en cause l'efficacité de l'article concerné, l'installation de la signalisation et de mobilier urbain, la réglementation de la circulation, du transport et du stationnement à l'intérieur du centre-ville.

III.3.2/ Extraits de lois relatives l'exercice de l'activité commerciale

II.1.a. Concernant les activités commerciales réglementées:

On trouve la loi n° 04-08 du 27 JoumadaEthania 1425, correspondant au 14 août 2004 Relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

II.1.b. Concernant le commerce informel :

La même loi n° 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, titre III, Section I de l'exercice des activités commerciales.

II.2/Le cadre opérationnel : le rôle des acteurs algériens intervenants sur le patrimoine urbain:

II.2.a/ Les acteurs politiques :

Ils se regroupent dans les différents ministères ainsi qu'aux niveaux des directions centralisées et décentralisées, à savoir:

- Le Ministère des Affaires Religieuses et des Waqfs :
- Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme.
- Le Ministère de la Culture.
- Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.
- Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales.

II. 2.b/ Les équipes techniques :

L'équipe technique est composée des intervenants suivants :

- L'Agence Locale de Gestion et de Régulation Foncières Urbaine.
- L'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT).
- L'Agence Nationale de l'Archéologie et la Protection des Sites et Monuments Historiques
- Les architectes en chef des monuments historiques.
- Les directions techniques des voiries, réseaux divers et des transports.
- Le Cadastre.
- Le Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB).
- Le Centre National de Conservation et de Restauration.
- Le Centre National de Recherche Archéologique.
- Le Centre National de Recherche Appliquée en Génie Parasismique.
- Le Centre National de Recherche Préhistorique, Anthropologique et Historique (C.N.R.P.A.H).

- Le comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement bâti.
- Le comité des experts-consultants.
- La commission technique permanente pour le contrôle technique de la construction (CTC).
- L'Observatoire National de la Ville a pour mission.
- L'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels.
- L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI).
- L'Office National du Tourisme.
- La Société de Restauration du Patrimoine Culturel.

II.2.c/ Les acteurs économiques :

Ils sont sous forme d'agence, caisse ou fonds, à savoir :

- L'Agence Nationale de Développement Touristique.
- La Caisse Nationale du Logement (CNL).
- Le Fonds Commun des Collectivités Locales.
- Le Fonds National du Patrimoine Culturel.
- Le Fonds National de Promotion des Activités de l'Artisanat Traditionnel.
- Le Fonds National de Promotion Touristiques.
- Le Fonds Spécial de la Solidarité Nationale.

II.2.d/ Les agents sociaux :

Ils appartiennent soit à des organismes gouvernementaux ou non, à savoir :

- Les Associations du patrimoine.
- Le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

II.2.e/ Les habitants et résidents :

Les habitants des quartiers concernés par la réhabilitation peuvent créer une association qui est régie par la loi n°90-31 du 4 décembre 1990 autorisant la vie associative.